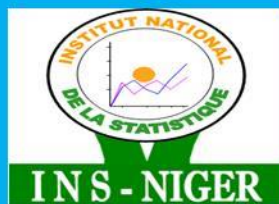


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Etablissement Public à caractère Administratif



MONOGRAPHIE SUR LES ADOLESCENTS

REGION DE TILLABERY

A partir des données du Quatrième Recensement Général de la population et de l'Habitat Niger-2012

Juin 2015



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général p.i	Ibrahima SOUMAILA
Coordonnateur du Bureau Central du Recensement (BCR)	Soumana HAROUNA
Directeur des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Sani OUMAROU
Conseiller du Directeur Général	Adamou BOUZOU

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture

Adamou BOUZOU, Dr Soumana HAROUNA, Ousseini HAMIDOU, Kebe MABABOU, Cheikh T. NDIAYE, Mathias KUEPIE, Leonard NABASSEMBA

Rédacteurs

Ibrahim OUMAROU SADOU, Consultant UNFPA

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TELEPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web: www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

SOMMAIRE

EQUIPE DE DIRECTION	2
EQUIPE DE REDACTION	2
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	7
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS	7
PRINCIPAUX INDICATEURS	9
Introduction Générale	11
Chapitre 1 : Contexte et aspects méthodologiques	14
1.1 Contexte régional	14
1.2 Aspects méthodologiques	17
1.2.1 Définition des concepts.....	17
1.2.2 Démarche d'analyse.....	26
2.1 Effectif et Répartition spatiale des adolescents de Tillabéry	27
2.1.1 Effectif des adolescents par sexe et milieu de résidence.....	27
2.1.2 Effectif des adolescents par sexe et départements.....	28
2.2 Répartition par âge et sexe des adolescents	29
2.2.1 Répartition par âge et sexe au niveau régional.....	29
2.2.2 Répartition par âge et sexe au niveau des départements.....	30
2.3 Evolution des effectifs par sexe des adolescents de 1988 à 2012	31
Chapitre 3. Caractéristiques sociodémographiques des adolescents	32
3.1 Nuptialité des adolescents	32
3.1.1 Etat matrimonial des adolescents par âge selon le sexe.....	32
3.1.2 Proportion des adolescents en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	33
3.1.3 Proportion des adolescents en union par département selon sexe.....	34
3.1.4 Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon sexe.....	35
3.2 Fécondité des adolescentes	36
3.2.1 Taux de Fécondité des adolescentes par âge selon le milieu de résidence.....	37
3.2.2 Taux de Fécondité des adolescentes par département.....	38
3.2.3 Taux de Fécondité des adolescentes par niveau d'instruction.....	39
3.2.4 Parité moyenne des adolescentes par âge selon le milieu de résidence.....	39
3.2.5 Parité moyenne des adolescentes par département.....	40
3.2.6 Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction.....	40
3.3 Mortalité des adolescents	41

3.3.1 Taux de mortalité des adolescents par âge selon le sexe	41
3.3.2 Quotient de mortalité des adolescents par âge selon le sexe	41
3.3.3 Esperance de vie des adolescents par âge selon le sexe.....	41
3.4. Migration des adolescents	42
3.4.1 Proportion de migrants durée de vie inter régionale par âge et sexe selon le milieu de résidence	42
3.4.2 Proportion de migrants durée de vie inter régionale par département selon l'âge et le sexe	43
3.5 Caractéristiques sociales des adolescents	44
3.5.1 Répartition des adolescents par type de ménages (ordinaires, collectifs, sans-abri) selon le sexe et le milieu de résidence	44
3.5.2 Répartition des adolescents par lien de parenté avec le chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe	45
3.5.3 Répartition des adolescents par âge et sexe selon la survie des parents	46
Chapitre 4 : Alphabétisation et éducation des adolescents.....	47
4.1. Alphabétisation.....	47
4.1.1 Taux d'alphabétisation des adolescents par âge selon le milieu de résidence et le sexe....	47
4.1.2 Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon le sexe.....	48
4.2 Niveau d'instruction	49
4.2.1 Niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence	49
4.2.2 Niveau d'instruction des adolescents par département selon le sexe.....	50
4.3. Fréquentation scolaire	50
4.3.1 Taux de fréquentation scolaire des adolescents par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	50
4.3.2 Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge et sexe selon le cycle d'étude (primaire, secondaire 1er cycle, secondaire 2nd cycle)	52
4.3.3 Taux de fréquentation scolaire des adolescents par département selon le sexe	52
Chapitre 5 : Participation des adolescents à l'activité économique.....	54
5.1 Situation d'activité des adolescents par groupe d'âges et par sexe.....	54
5.2 Occupation des enfants de 10-14 ans.....	56
5.2.1 Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence	56
5.2.2 Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe	57
5.3 Participation des 15-19 ans à l'activité économique	58
5.3.1 Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	58
5.3.2 Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe	58
5.3.3 Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents	59
5.3.4 Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe et le milieu de résidence	60

5.3.5 Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe	60
5.3.6 Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents	61
5.3.7 Taux de chômage des adolescents 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	61
5.3.8 Taux de chômage des adolescents 15-19 ans par département selon le sexe	62
5.3.9 Répartition des adolescents de 15-19 ans par milieu et par sexe selon la situation dans l'emploi	62
5.3.10 Répartition des adolescents de 15-19 ans par sexe et par niveau d'instruction selon secteur d'activité	63
Conclusion	64
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectif et proportion des adolescents des ménages ordinaires par milieu de résidence et selon le sexe	28
Tableau 2 : Répartition des adolescents des ménages ordinaires par département et par genre	29
Tableau 3 : Répartition des adolescents des ménages ordinaires par âge selon sexe.....	30
Tableau 4: Répartition des adolescents des ménages ordinaires par départements selon le sexe	31
Tableau 5: Evolution des effectifs de 1988 à 2012.....	31
Tableau 6: Répartition des adolescents par genre et selon situation matrimoniale	33
Tableau 7: Proportion des adolescents en union par âge selon le milieu de résidence et sexe.....	34
Tableau 8 : Proportion des adolescents en union par département selon sexe.....	35
Tableau 9 : Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon sexe	36
Tableau 10 : Taux de Fécondité des adolescentes par âge selon le milieu de résidence	37
Tableau 11: Taux de fécondité des adolescentes par niveau d'instruction	39
Tableau 12: Parité moyenne des adolescentes par âges selon le milieu de résidence	40
Tableau 13: Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction	41
Tableau 14: Table de mortalité des adolescents de 10-20 ans	42
Tableau 15: Proportion de migrants durée de vie par âge selon le milieu de résidence et le sexe	43
Tableau 16 : Proportion de migrants durée de vie inter régionale par département selon l'âge et le sexe.....	44
Tableau 17 : Répartition des adolescents de 10-19 ans par type de ménage d'appartenance selon ..	45
Tableau 18 : Répartition des adolescents de 10-19 ans par lien de parenté selon le milieu de résidence et le sexe	46
Tableau 19 : Répartition des adolescents par groupe d'âges selon le sexe et la survie des parents ...	46
Tableau 20 : Taux d'alphabétisation des adolescents par âge et sexe selon le milieu de résidence....	48
Tableau 21: Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon l'âge et le sexe	49
Tableau 22 : Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	51
Tableau 23: Taux de fréquentation par groupe d'âge et selon le milieu de résidence et le sexe (%) ..	52
Tableau 24 : Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge et sexe selon le cycle d'étude (%)	52
Tableau 25 : Taux de fréquentation scolaire des adolescents par département selon le sexe (%)	53
Tableau 26: Répartition des adolescents par âge selon le sexe la situation d'activité (en %)	55
Tableau 27: Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence (%)	56
Tableau 28: Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence (%)	57
Tableau 29: Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe (%)	57
Tableau 30: Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence (%).....	58
Tableau 31: Taux d'activité des 15-19 ans selon le sexe et le département (%)	59
Tableau 32: Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents (%) ..	59
Tableau 33: Taux d'occupation des 15-19 ans selon le sexe et le milieu de résidence (%)	60
Tableau 34: Taux d'occupation des 15-19 ans selon le sexe et le département (%)	60
Tableau 35: Taux d'occupation des 15-19 ans selon le sexe et la survie des parents (%)	61
Tableau 36: Taux de chômage des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence (%)	61
Tableau 37: Taux de chômage des 15-19 ans selon le sexe et le département (%).....	62
Tableau 38: Taux de fécondité par département.....	69
Tableau 39: Parité moyenne des adolescentes par département	70

Tableau 40: Répartition des adolescents par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction	72
Tableau 41: Répartition des adolescents par département et sexe selon le niveau d'instruction	73
Tableau 42: Répartition des adolescents par sexe et par milieu selon la situation dans l'emploi	74
Tableau 43 : Répartition des adolescents par sexe et par niveau d'instruction selon secteur d'activité	75

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1: Carte de la région de Tillabéry	16
Figure 2: Proportion d'adolescents alphabétisés selon l'âge et le genre	47
Figure 3: Taux de fréquentation selon l'âge et le milieu de résidence	51

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation
LOSEN	Loi d'orientation du système éducatif nationale
BIT	Bureau International du Travail
EDS	Enquête Démographique et de Santé
INS	Institut National de la Statistique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDES	Programme du Développement Economique et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
ZD	Zone de Dénombrement

Avant-propos

Les adolescents âgés de 10-19 ans sont au nombre de 3.799.078 d'après le 4^{ème} RGP/H de 2012, soit 22,16% de l'ensemble de la population du Niger. Les filles représentent 10,98% et les garçons 11,18%.

Dans un monde axé sur les préoccupations des adultes, les adolescents sont oubliés. Pour preuve, très peu d'informations ou de données sur cette catégorie de population très dépendante existe. En d'autres termes la prise en compte des besoins de cette population dans la planification du développement est quasi inexistante, et met en péril leur existence.

C'est pour réduire cet écart, en manque d'information sur les adolescents que le Bureau de UNFPA a jugé utile de rendre justice à cette frange importante de la population, en pensant à leur faire une place de choix dans le processus d'analyse des données du 4^{ème} RGP/H, et a proposé à l'Institut National de la Statistique, qui a compris et accepté la cause, en procédant à l'élaboration des monographies régionales spécifiques sur les adolescents âgés de 10-19 ans.

Cette présente monographie n'a nullement la prétention de couvrir tous les besoins en information liés aux adolescents, mais constitue plutôt une contribution à la connaissance de l'ampleur des phénomènes socio démographiques, économiques et culturels qui affectent leur condition de vie et qui ne permettent de réaliser leurs droits, réduisant du coup, leur chance pour réaliser leur plein potentiel.

En effet, si les adolescents de chaque région du Niger sont en mesure de développer leurs capacités, s'ils ont l'accès à l'éducation et à la santé, y compris à la santé sexuelle et reproductive, et s'ils trouvent des possibilités de réaliser les aspirations de leur vie par le biais d'emplois décents lorsqu'ils atteindront l'âge d'aller en activité, il n'y a aucun doute, c'est l'ensemble du Niger qui connaîtra un développement durable harmonieux.

C'est pour toutes ces raisons aussi, que l'UNFPA a trouvé nécessaire d'aider à la production des données sur les adolescents de toutes les huit régions du Niger, à travers des monographies et donc de donner plus de chance aux besoins de ces adolescents d'être pris en compte dans la planification du développement du Niger.

Le Fonds des Nations Unies pour la Population saisit l'occasion pour remercier le Royaume de la Norvège qui a bien voulu accepté de financer l'initiative à travers les fonds NORAD et ont permis de disposer de cette monographie ainsi que l'Institut National de la Statistique qui a mobilisé les experts ayant réalisé cet important travail.

Monique CLESCA

Représentante

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS	VALEURS
EFFECTIFS ET STRUCTURES DES ADOLESCENTS	
Effectif des adolescents âgés de 10-19 ans en 2001	423 681
Effectif des adolescents âgés de 10-19 ans	623 571
Proportion des adolescentes	52,4%
Proportion des adolescents de sexe masculin	47,6%
Proportion des adolescents milieu rural	94%
Proportion des adolescents milieu urbain	6%
Proportion des adolescents à ABALA	5,1%
Proportion des adolescents à AYEROU	1,9%
Proportion des adolescents à BALLEYARA	4,0%
Proportion des adolescents à BANIBANGOU	2,2%
Proportion des adolescents à BANKILARE	3,2%
Proportion des adolescents à FILINGUE	11,1%
Proportion des adolescents à GOTHEYE	9,3%
Proportion des adolescents à KOLLO	17,5%
Proportion des adolescents à OUALLAM	10,9%
Proportion des adolescents à SAY	6,9%
Proportion des adolescents à TERA	12,8%
Proportion des adolescents à TILLABERI (chef-lieu)	8,3%
Proportion des adolescents à TORODI	6,9%
CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	
Proportion des adolescents en union	6,40%
Proportion des adolescentes en union	35,10%
Taux de fécondité des adolescentes de 12-19 ans	117‰
Taux de fécondité des adolescentes sans niveau d'instruction âgées de 12-19 ans	117‰
Taux de fécondité des adolescentes ayant le niveau d'instruction coranique âgées de 12-19 ans	143‰
Taux de fécondité des adolescentes ayant le niveau primaire âgées de 12-19 ans	121‰
Taux de fécondité des adolescentes ayant le niveau secondaire 1	89‰
Espérance de vie à 10 ans	56,3 ans
Espérance de vie à 15 ans	51,9 ans
Espérance de vie des adolescentes à 10 ans	57,8 ans
Espérance de vie des adolescentes à 15 ans	53,4 ans
Espérance de vie des adolescents de sexe masculin à 10 ans	56 ans
Espérance de vie des adolescents de sexe masculin à 15 ans	51,6 ans
Proportion de migrant durée de vie	6%

INDICATEURS (suite)	VALEURS
Proportion des adolescents des ménages ordinaires	99,3%
Proportion des adolescents des ménages collectifs	0,6%
Proportion des sans abris	0,1%
Proportion des adolescents vivants avec leurs parents	84%
Proportion des adolescents orphelins d'un ou des deux parents	16%
ALPHABETISATION ET EDUCATION DES ADOLESCENTS	
Taux d'alphabétisation des adolescents	37%
Taux d'alphabétisation des adolescentes	33%
Taux d'alphabétisation des adolescents de sexe masculin	41%
Proportion des adolescents sans niveau d'instruction	51,6%
Taux de fréquentation des adolescents	27%
Taux de fréquentation des adolescents de sexe masculin	30%
Taux de fréquentation des adolescentes	24%
Taux d'occupation des adolescents âgés de 10-14 ans	26,6%
Taux d'occupation des adolescents de sexe masculin âgés de 10-14 ans	39%
Taux d'occupation des adolescentes âgées de 10-14 ans	15%
Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans	49,4%
Taux d'activité des adolescents de sexe masculin âgés de 15-19 ans	76,1%
Taux d'activité des adolescentes âgées de 15-19 ans	26,0%
Taux d'occupation des adolescents âgés de 15-19 ans	48,4%
Taux d'occupation des adolescents de sexe masculin âgés de 15-19 ans	74,7%
Taux d'occupation des adolescentes âgées de 15-19 ans	25,4%
Taux de chômage des adolescents de 15-19 ans	2,0%
Taux de chômage des adolescents de sexe masculin de 15-19 ans	1,9%
Taux de chômage des adolescentes de 15-19 ans	1,9%

Introduction Générale

Les jeunes du monde entier et plus particulièrement celle des pays en voie de développement font face à des défis majeurs. Ces derniers sont d'ordre économique, social, culturel et démographique. Pour y faire face, les gouvernements des différents pays du monde se sont mobilisés à travers plusieurs conférences ou forums en vue d'adopter des plans d'action en faveur du développement économique et social de cette catégorie de la population.

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement tenue au Caire en Egypte du 5 au 13 septembre 1994 a permis aux cent soixante-dix-neuf (179) pays présents d'adopter un programme demandant à chaque Etat de réaliser les objectifs en matière de maîtrise de la croissance et de la structure de population concourant à (i) la promotion de la santé, du bien-être, et des potentialités des enfants, des adolescents et des jeunes ; à (ii) répondre aux besoins particuliers de ces couches vulnérables notamment en matière d'appui social, familial et communautaire ; à (iii) assurer leur accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à des services de conseils et à des services de haute qualité en matière de reproduction et de la sexualité et à encourager les enfants, les adolescents et les jeunes à poursuivre leur éducation.

En Afrique, au sud du Sahara, l'on peut noter le problème de la sexualité précoce sans contrôle, la procréation précoce, le mariage précoce, l'abandon scolaire, le chômage, la forte fécondité incontrôlée, la stigmatisation des victimes, la féminisation de la pauvreté pour ne citer que ceux-là. C'est ainsi que plusieurs politiques, stratégies et accords ont été adoptés et mis en œuvre par les gouvernements des pays africains lors des différentes conférences et colloques internationaux dans le but de favoriser le bien-être des adolescents. A titre d'exemple l'on peut citer, la conférence internationale de la population tenue à Mexico en 1984 (Nations Unies, 1984), la conférence africaine sur la population de Dakar (1992), la conférence sur

«la reproduction et la santé familiale en Afrique » à Dakar (1993), la conférence internationale de la population et le développement du Caire (1994), le forum africain sur la santé de la reproduction des adolescentes (FASRA) d'Addis Abeba (1997), le forum mondial de la jeunesse de Dakar (2001), le forum mondial de Bali en 2012 et le forum des jeunes de Niamey en 2013.

En adoptant la Charte de la jeunesse des Nations Unies, le Niger s'est engagé à œuvrer à la réalisation des buts et principes contenus dans cette dernière, parmi lesquels figurent l'amélioration des niveaux de vie, la réduction du chômage et la création de conditions du progrès et du développement économiques et sociaux, permettant aux jeunes du monde entier, quels que soient le niveau de développement et le contexte socio-économique du pays où ils vivent, de participer pleinement à la vie de la société, comme le prévoit la Charte.

L'exécution efficace de la stratégie de développement au Niger nécessite la disponibilité, sur une base régulière, d'informations statistiques et démographiques pertinentes et à jour sur les interrelations entre la population et le développement. L'une des sources majeures de ces informations est le recensement général de la population et de l'habitation dont les données permettent l'élaboration d'indicateurs statistiques, socioéconomiques et démographiques qui contribuent au suivi et à l'évaluation des programmes sectoriels de développement économique et social. Dans la poursuite de ses objectifs spécifiques, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat-2012 constitue une source de réponse à toutes ses questions de développement en ce sens qu'il permet de quantifier et de mesurer l'évolution des adolescents dans le temps. Il doit faire en sorte que les politiques à l'intention des adolescents soient fondées sur des données fiables et actualisées concernant leur situation et leurs besoins et que le public ait accès à ces données pour lui permettre de participer de manière constructive au processus de prise de décision, de comprendre les disparités

régionales, rurales, urbaines et de palier à l'Insuffisance ou au manque d'informations pour les orienter.

L'objectif général de ce thème est de faire la situation des adolescents (10-19 ans) de Tillabéry, à l'aide d'indicateurs pertinents issus du recensement. Il s'agira en particulier d'analyser (i) le volume et la structure de cette catégorie de la population, (ii) le lien avec l'éducation, la mortalité et les activités économiques. L'étude porte également sur les phénomènes caractérisant cette catégorie de population.

Le présent rapport comporte cinq (5) chapitres. Le premier (1^{er}) chapitre présente le contexte et expose les aspects méthodologiques. Le second (2nde) chapitre traite du volume et la structure de la population des adolescents. Le troisième (3^e) chapitre traite les caractéristiques sociodémographiques des adolescents. L'alphabétisation et l'éducation des adolescents sont abordées dans le chapitre IV. Le cinquième (5^e) chapitre traite de la participation des adolescents à l'activité économique

Chapitre 1 : Contexte et aspects méthodologiques

Ce chapitre décrit le contexte de la région de Tillabéry et expose la méthode d'analyse adoptée pour l'étude des adolescents de la région.

1.1 Contexte régional

Le processus constitutif des communautés actuelles vivant dans la région de Tillabéry s'est fait par des migrations successives à partir du 16^e siècle et des alliances matrimoniales avec des peuples trouvés sur place. Les premiers occupants de la région furent ainsi les korai, les gourmantché, les Mossi. Ils furent chassés progressivement par les nouveaux arrivants (songhay, zarma, touareg, peul) venus du mali avant l'arrivée des français. D'autres groupes socioculturels (kourfeyawa ou soudié) venus de l'Est s'installèrent un peu plus au Nord au cours de la même période. Plus tard au cours de la période coloniale mais surtout après l'indépendance du Niger d'autres groupes venus des contrées lointaines du Niger et des pays voisins s'installeront à la faveur du commerce et de l'administration coloniale.

1.1.1 Situation géographique

Située dans l'extrême ouest du Niger, la région de Tillabéry est comprise entre les latitudes 11° 50 et 15° 45 EST et les longitudes 0° 10 et 4° 20 EST. Elle est limitée au nord par le Mali, au nord Est par la région de Tahoua, à l'est par la région de Dosso à l'ouest par le Burkina Faso et au sud par le Bénin. La région de Tillabéry couvre une superficie de 97 251 km² soit environ 7,7% du territoire national.

Quatre zones climatiques sont caractéristiques de la Région de Tillabéri :

- La zone saharo – sahélienne qui comprend : les parties Nord des départements de Ouallam, Filingué, Tillabéri et Téra et reçoit entre 200 et 300 mm de pluies par an.
- La zone sahélienne qui couvre les centres des départements de Téra, Tillabéry, Ouallam et Filingué et reçoit entre 300 et 400 mm de précipitations annuelles.
- La zone sahélo – soudanienne qui couvre le sud des départements Filingué, Téra, Ouallam et Tillabéri, le nord et le centre de ceux de Say

et de Kollo. Elle a une pluviométrie annuelle comprise entre 400 et 600 mm.

- La zone soudanienne est localisée dans le sud des départements de Kollo et Say. La pluviométrie est supérieure à 600 mm/an.

A l'intérieur des quatre zones climatiques apparaissent les cinq zones agro écologiques suivantes :

- La Zone du Fleuve, composée essentiellement du fleuve Niger, sa plaine d'inondation et ses terrasses alluviales ;
- La Zone du Dallol Bosso Nord composée de larges vallées fossiles ;
- Le Gorouol qui est le plus grand affluent du fleuve avec de nombreuses mares permanentes ;
- La vallée de l'Azaouagh ;
- Le parc national du W situé dans l'extrême sud de la région.

La région de Tillabéry fait partie des zones les plus chaudes du Niger. Les températures se caractérisent par d'importantes variations saisonnières. En effet, le régime thermique est caractérisé par quatre (4) saisons bien marquées : une saison sèche et froide (température 19°C et 27°C) ; une saison sèche et chaude (température 24°C et 35°C) ; une saison pluvieuse (température 28°C et 31°C) et une saison chaude sans pluie (température 16°C et 29°C). Les températures oscillent entre un maximum de 42°C et un minimum 17°C.

Cette situation géographique témoigne des conditions climatiques difficiles qui caractérisent le mode de vie des populations nigériennes fondé en grande partie sur l'agriculture et l'élevage. L'insuffisance de la mécanisation des moyens de production pour assurer la subsistance des populations favorise une forte demande de main d'œuvre et donc une fécondité élevée.

1.1.2 Organisation administrative

Erigée en département par l'ordonnance n° 88-20 du 7 Avril 1988 pour couvrir le territoire de l'ancien département de Niamey à l'exception du territoire de la communauté urbaine de Niamey, elle doit son statut actuel grâce à la loi n° 98-31 du 14 septembre 1998 portant création des régions et fixant leurs limites et le nom des chefs-lieux. Sur le plan administratif, la région est

subdivisée en 13 départements ; 45 Communes ; 31 Cantons ; 8 Groupements nomades. Ces différentes entités sont des cadres de représentations territoriales de l'état. La région est dirigée par un gouverneur nommé par un décret pris en conseil des ministres. Chaque département est dirigé par un préfet. Presque tous les services techniques de l'Etat sont représentés aussi bien à l'échelon régional que départemental. Chaque commune est dirigée par un maire élu par ses pairs conseillers pour un mandat de 4 ans.

Figure 1: Carte de la région de Tillabéry



1.2 Aspects méthodologiques

Cette section se structure en deux points : la définition des concepts et la démarche d'analyse.

1.2.1 Définition des concepts

- **L'adolescence**

L'OMS considère que l'adolescence est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. Elle représente une période de transition critique dans la vie et se caractérise par un rythme important de croissance et de changements (OMS, 2015)

- **Nuptialité**

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

- **État matrimonial**

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant en régime polygamique. Dans

les milieux où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus qui vivent en concubinage ou union libre ou encore union consensuelle. Les modalités de la variable état matrimonial peuvent donc être élargies en fonction des objectifs visés par l'étude.

- **Célibataire**

La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée.

- **Mariage**

Le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier (célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent. Ces genres d'unions sont considérés comme illégaux dans plusieurs pays musulmans dont le Niger. Dans certaines sociétés, on pratique le lévirat qui consiste à marier la veuve d'un défunt à un membre préférentiel de sa famille.

- **Divorce**

Le divorce est la dissolution du mariage par rupture d'union entre époux survivants. L'homme peut ainsi divorcer d'avec son épouse ou la femme d'avec son époux. La modalité « divorcé » cause des problèmes dans les pays où la polygamie est autorisée. En effet, un homme qui a plusieurs femmes, peut divorcer d'avec une ou plusieurs de ses femmes, tout en restant marié aux autres. Ce qui n'est pas possible pour la femme, qui devient

automatiquement divorcée dès que le contrat de l'union conjugale avec son époux est rompu.

- **Veuvage**

Le veuvage est la dissolution du mariage par décès du conjoint. Un homme dont l'épouse est décédée est veuf et une femme dont l'époux est décédé est veuve. Tout comme dans le cas du divorce, le veuvage des hommes est très mal saisi car si un homme qui a plusieurs femmes, arrive à perdre une, il ne devient pas automatiquement veuf. Ce qui n'est pas possible pour la femme qui devient automatiquement veuve après le décès de son époux.

- **Taux de fécondité des adolescents**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 adolescentes de 12-19 objets de cette étude. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné des adolescentes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issues de ces adolescentes au nombre d'adolescentes de ce groupe d'âges.

- **Taux global de fécondité générale chez les adolescentes (TGFGA)**

C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 adolescentes. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des adolescentes.

- **Taux spécifique par âge chez les adolescentes (TFA(x))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les adolescentes par âge pour 1000 adolescentes. Il est obtenu par âge donné des adolescentes, en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois issues des adolescentes d'un âge (x) à l'effectif du même âge.

- **Parité moyenne des adolescentes par âge (PMA)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des adolescentes. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des adolescentes d'un âge donné par l'effectif de la population adolescente du même âge.

- **Taux brut de mortalité**

Le taux brut de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants, au cours d'une année donnée.

- **Migration**

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et un autre pays, en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

- **Migrant**

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

- **Non-migrant**

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure, toute chose égale par ailleurs.

- **Migration durée de vie**

Les migrants durés de vie interrégionale sont des individus qui ne résident pas dans leurs régions de naissance. À travers eux, on appréhende les mouvements de population d'une région du Niger à une autre.

- **Ménage ordinaire**

Un ménage ordinaire est un ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une seule personne qui est le chef de ménage.

- **Ménage collectif**

Un ménage est collectif lorsque la gestion des biens n'est pas commune et les membres ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

- **Les Sans Abris**

Les **sans-abris** sont des individus qui ne disposent pas d'une habitation.

- **Résidents présents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient présentes lors de la nuit de référence (nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage) ; également, les personnes présentes lors de la nuit de référence, qui se sont installées dans le ménage depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester plus de 6 mois.

- **Résidents absents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient absentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Visiteurs**

Ce sont les personnes qui ne résident pas habituellement dans le ménage mais qui y étaient présentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Situation de résidence**

La situation de résidence permet de distinguer les membres effectifs d'un ménage et les personnes qui n'en font pas partie. Lors de l'analyse des données, cette caractéristique permet de déterminer la population de droit composée des résidents présents et absents et celle de fait constituée par les résidents présents et les visiteurs.

- **Rapport de masculinité**

C'est le rapport (en pourcentage) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

- **Éducation**

Selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie : action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont : l'éducation formelle, informelle et non formelle.

- **Éducation formelle**

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles. Ainsi deux sous concepts se dégagent à savoir la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction.

- **Éducation non formelle**

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes.

- **Alphabétisation**

Lors du RGPH-2012, est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 6 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (arabe, français, haoussa, etc.). Toute personne qui a suivi un enseignement coranique et qui sait lire et écrire en arabe est aussi considérée comme alphabétisée. Ce concept a évolué vers celui d'«alphabétisme ou d'analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de

continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978). L'alphabétisation ou alphabétisme est donc la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

- **Taux d'alphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui sait lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Pour désigner l'alphabétisme, on utilise couramment le terme « alphabétisation ».

- **Taux d'analphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque.

- **Scolarisation**

C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est donc la fréquentation d'un établissement scolaire par un enfant d'âge scolaire. Il comprend ainsi la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement pendant la période du recensement et l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

- **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle regroupe l'ensemble des jeunes en âge officiel d'aller à l'école. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Niger sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire
- 20-24 ans pour le supérieur (LOSEN, 1998).

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**

C'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, à l'effectif de la population scolarisable de ce cycle. Il peut donc être supérieur à 100.

- **Fréquentation scolaire**

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

- **Taux de fréquentation**

Le taux de fréquentation se définit comme le rapport entre le nombre d'adolescents d'une catégorie¹ donnée qui fréquentent un établissement scolaire (c'est à dire ayant répondu qu'ils sont élève ou étudiant au moment du recensement) et le nombre total des adolescents de la catégorie. Il est exprimé en pourcentage.

- **Niveau d'instruction**

C'est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré. C'est ainsi que l'on distingue les niveaux d'instruction : préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle) et supérieur.

- **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée (en général 6 mois). La population active comprend la

¹ Elle peut être par exemple l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le département, etc.

population active occupée, les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

- **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins deux mois pendant la période de référence 6 mois.

- **Chômeur**

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

- **Chercheur du premier emploi (CPE)**

Ce sont les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Taux de chômage des adolescents**

C'est le rapport entre la population des adolescents de 15-19 ans au chômage (chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) et la population active (actifs occupés, chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) des adolescents de 15-19 ans.

- **Taux d'activité des adolescents**

Il représente le rapport entre la population active de 15-19 ans sur la population totale de 15-19 ans

$$\text{Taux d'activité des adolescents} = \frac{\text{Population active de 15-19 ans} * 100}{\text{Population totale}}$$

- **Situation dans l'emploi des adolescents**

Elle permet de voir la situation dans l'occupation et concerne les adolescents de 10-19 ans qui ont déclaré qu'ils sont occupés. Le rappel des définitions des types de situation dans lesquelles se retrouvent les adolescents est nécessaire. L'apprenti apprend un métier dans une entreprise et il n'est pas rémunéré. Il peut percevoir un montant qui lui servira de frais de transport mais non

considéré comme un salaire car, il n'est pas embauché (cas de ceux qui sont en service civique). Un indépendant est celui qui exploite sa propre entreprise et qui exerce pour son propre compte et n'emploie aucun salarié. L'aide familial travail pour l'entreprise familiale sans être rémunéré. Le travailleur à la tâche c'est quelqu'un qui exerce une activité et il est payé à la tâche.

1.2.2 Démarche d'analyse

Dans cette étude, le 4ème RGPH-2012 est la principale source de données utilisée pour l'analyse des niveaux et des tendances des phénomènes socio-économiques et démographiques des adolescents (Structure, Éducation, Nuptialité, Fécondité, etc.). Toutefois, des données issues d'autres sources sont utilisées à des fins de comparaison et des tendances. L'étude porte essentiellement sur les adolescents âgés de 10-19 ans. La démarche d'analyse est de type descriptif et consiste dans un premier temps de présenter le niveau et la tendance des indicateurs des phénomènes. Dans un second temps, une analyse différentielle est mise en évidence au moyen des tableaux croisés.

Aussi, les analyses s'effectuent aux niveaux régional et départemental tout en mettant un accent sur la distinction entre le milieu urbain et rural. Un intérêt particulier est également porté à l'analyse par sexe afin de découvrir les réalités différentielles selon le genre.

Chapitre 2 : Effectifs et structures des adolescents

Ce chapitre traite du volume de la population des adolescents en terme d'effectifs, c'est-à-dire la situation démographique de ces derniers au moment du recensement. L'effectif total de la population est le premier indicateur que vise un recensement, ensuite sa distribution selon des caractères simples et sa distribution au niveau géographique le plus fin.

L'analyse du volume et de la répartition spatiale pose l'interaction des facteurs démographiques telles que la nuptialité, la fécondité, la mortalité, la migration qui influencent différemment la structure des adolescents de la région et des différents départements d'une part, mais aussi qui déterminent le volume global de la population d'autre part. En effet, il est important de savoir l'effectif de cette population après plus d'une décennie, mais aussi sa composition suivant des critères démographiques, socio-économiques et culturels, afin d'actualiser sa répartition géographique et d'examiner les niveaux et les tendances de celles-ci.

Dans ce chapitre seront aussi abordés les aspects quantitatif et qualitatif de la population. On s'intéresse particulièrement à la répartition par âge, par sexe, par milieu de résidence et par région. Aussi, la situation de résidence, le type de ménage et le mode de vie des populations sont examinés.

2.1 Effectif et Répartition spatiale des adolescents de Tillabéry

L'effectif total d'adolescent de 10-19 ans au niveau national est de 3 891 592. La région de Tillabéry compte 619 493 adolescents soit 16% des adolescents du Niger. Les paragraphes qui suivent décrivent la répartition par sexe et par milieu de résidence des adolescents de la région.

2.1.1 Effectif des adolescents par sexe et milieu de résidence

Le tableau 1 ci-dessous indique la répartition de l'effectif des adolescents des ménages ordinaires par sexe et selon le milieu de résidence. On dénombre 52,4% de fille contre 47,6% de garçons parmi les adolescents de la région. Aussi, sur 100 adolescents de la région, seuls 6 résident en milieu urbain.

Tableau 1 : Effectif et proportion des adolescents des ménages ordinaires par milieu de résidence et selon le sexe

Sexe	Milieu de résidence				Total
	Urbain	%	Rural	%	
Masculin	18 862	46,9%	275 936	47,6%	294 798
Féminin	21 332	53,1%	303 363	52,4%	324 695
Ensemble	40 194	100,0%	579 299	100,0%	619 493

Les adolescentes sont plus nombreuses quel que soit le milieu de résidence. En effet, parmi les adolescents résidants en milieu urbain, 46,9% sont de sexe masculin contre 53,1% de sexe féminin. De même on dénombre 52,4% d'adolescentes contre 47,6% d'adolescents en milieu rural

2.1.2 Effectif des adolescents par sexe et départements

La population des adolescents de Tillabéry, dénombrée en 2012 est de 619 493 adolescents, et répartie sur les treize (13) départements que compte la région. L'effectif des adolescents est variable par département. La répartition des adolescents de Tillabéry par département révèle une prédominance de ces derniers dans les départements de KOLLO (17,5%), le département de TERA (12,8%), le département de FILINGUE (11,1%) puis le département de OUALLAM (10,9%). Le département de TILLABERY, chef-lieu de région abrite 8,3% des adolescents de la région. Les départements abritant de faibles proportions d'adolescents sont AYEROU avec 1,9%, BANIBANGOU (2,2%), BANKILARE (3,2%) et BALLEYARA avec 4%.

Tableau 2 : Répartition des adolescents des ménages ordinaires par département et par genre

	Sexe				Ensemble	%
	Masculin	%	Féminin	%		
ABALA	14465	4,9%	16902	5,2%	31367	5,1%
AYEROU	5413	1,8%	6316	1,9%	11729	1,9%
BALLEYARA	11167	3,8%	13506	4,2%	24673	4,0%
BANIBANGOU	6269	2,1%	7062	2,2%	13331	2,2%
BANKILARE	9468	3,2%	10360	3,2%	19828	3,2%
FILINGUE	32830	11,1%	36021	11,1%	68851	11,1%
GOTHEYE	27190	9,2%	30302	9,3%	57492	9,3%
KOLLO	51327	17,4%	56845	17,5%	108172	17,5%
OUALLAM	32468	11,0%	35064	10,8%	67532	10,9%
SAY	21363	7,2%	21644	6,7%	43007	6,9%
TERA	37641	12,8%	41545	12,8%	79186	12,8%
TILLABERI	24139	8,2%	27383	8,4%	51522	8,3%
TORODI	21058	7,1%	21745	6,7%	42803	6,9%
TILLABERI	294798	100%	324695	100%	619493	100%

2.2 Répartition par âge et sexe des adolescents

2.2.1 Répartition par âge et sexe au niveau régional

Afin de mieux orienter les politiques de planification ou de développement en général vers les adolescents, il est important de connaître au préalable leur répartition par âge et par sexe. En outre la structure par sexe et par âge est la caractéristique fondamentale d'une population et représente l'outil déterminant pour mieux visualiser les effets conjugués de la fécondité, de la nuptialité, de la scolarisation, de la mortalité et de la migration des adolescents. De prime à bord on constate que la proportion d'adolescent décroît avec l'âge quel que soit le sexe. Elle varie entre 12% à l'âge de 10 ans et 8% à l'âge de 19 ans.

Tableau 3 : Répartition des adolescents des ménages ordinaires par âge selon sexe

AGE 10 - 19 ans	Sexe				Total	Percent
	Masculin	Proportion %	Féminin	Proportion%		
10 ANS	35630	12,1	38022	11,7	73652	11,9
11 ANS	35755	12,1	38782	11,9	74537	12
12 ANS	33832	11,5	36627	11,3	70459	11,4
13 ANS	31563	10,7	34142	10,5	65705	10,6
14 ANS	30336	10,3	31148	9,6	61484	9,9
15 ANS	29241	9,9	31997	9,9	61238	9,9
16 ANS	23790	8,1	30492	9,4	54282	8,8
17 ANS	25240	8,6	28496	8,8	53736	8,7
18 ANS	25614	8,7	28218	8,7	53832	8,7
19 ANS	23797	8,1	26771	8,2	50568	8,2
Total	294798	100	324695	100	619493	100

2.2.2 Répartition par âge et sexe au niveau des départements

La répartition des adolescents par département (tableau 4) ci-dessous révèle que c'est le département de KOLLO qui abrite la plus grande part d'adolescents relativement aux autres départements. Ainsi, KOLLO abrite (17%) des adolescents suivi de TERA avec 13% des adolescents de la région. Les départements de OUALLAM et FILLINGUE abritent chacun 11% des adolescents de la région. GOTHEYE en abrite 9% et TILLABERY, chef-lieu de la région en abrite 8%. SAY et TORODI abrite chacun 7% des adolescents de la région. Le reste (16%) des adolescents est reparti entre les 5 départements restants. On enregistre de façon surprenant la même distribution selon le genre des adolescents par département. En effet on enregistre les mêmes proportions d'adolescents par département suivant le sexe.

Tableau 4: Répartition des adolescents des ménages ordinaires par départements selon le sexe

Départements	sexe				Total	Proportion
	Masculin	Proportion	Féminin	Proportion		
ABALA	14465	5%	16902	5%	31367	5%
AYEROU	5413	2%	6316	2%	11729	2%
BALLEYARA	11167	4%	13506	4%	24673	4%
BANIBANGOU	6269	2%	7062	2%	13331	2%
BANKILARE	9468	3%	10360	3%	19828	3%
FILINGUE	32830	11%	36021	11%	68851	11%
GOTHEYE	27190	9%	30302	9%	57492	9%
KOLLO	51327	17%	56845	18%	108172	17%
OUALLAM	32468	11%	35064	11%	67532	11%
SAY	21363	7%	21644	7%	43007	7%
TERA	37641	13%	41545	13%	79186	13%
TILLABERI	24139	8%	27383	8%	51522	8%
TORODI	21058	7%	21745	7%	42803	7%
REGION DE TILLABERY	294798	100%	324695	100%	619493	100%

2.3 Evolution des effectifs par sexe des adolescents de 1988 à 2012.

En 2001, l'effectif des adolescents (10-19 ans) de la région de Tillabéry s'élevait à 423 681. En 2012, on dénombre 619 493 soit un taux d'accroissement annuel de 3,5% de la population d'adolescents entre les deux recensements. L'analyse par groupe d'âge et par sexe fait ressortir une vitesse d'accroissement annuel élevée dans le groupe d'âge (10-14 ans) et chez le genre masculin.

Tableau 5: Evolution des effectifs de 1988 à 2012.

	RGPH 1988			RGPH 2001			RGPH 2012		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
10-14 ans	103850	98720	202570	112758	109261	222019	167116	178721	345837
15-19 ans	74610	83580	158190	94483	107179	201662	127682	145974	273656
10-19 ans	178460	182300	360760	207241	216440	423681	294798	324695	619493

Chapitre 3. Caractéristiques sociodémographiques des adolescents

Les caractéristiques socio démographiques des adolescents abordées dans ce chapitre sont la nuptialité, la fécondité, la mortalité, la migration et quelques caractéristiques sociales de leurs ménages à savoir le type de ménage, la survie des parents et le lien de parenté avec le chef de ménage.

3.1 Nuptialité des adolescents

Jadis, l'éducation sexuelle se faisait dans un cadre traditionnel et visait essentiellement à préparer les adolescentes et les adolescents à entrer légalement dans la vie sexuelle. Cette pratique est de plus en plus en recul, les premières expériences sexuelles qui s'organisaient essentiellement dans un cadre nuptial se pratiquent actuellement pour la plupart des adolescentes et jeunes en dehors du mariage. La nuptialité permet de connaître la situation d'un individu par rapport au mariage. Autrement dit, il s'agit de l'analyse de la fréquence des états relatifs aux mariages et aux ruptures d'union (divorce, veuvage).

3. 1.1 Etat matrimonial des adolescents par âge selon le sexe

L'état matrimonial concerne la situation individuelle du moment par rapport au mariage. Elle permet de cerner si, à une date donnée, un individu est célibataire, marié, veuf, divorcé, etc. Elle permet aussi l'analyse de chaque sous-population définie par son état matrimonial (par exemple la sous-population des mariés) suivant certaines caractéristiques. La population des adolescents (10-19 ans) de Tillabéry est composée en majorité de célibataire (77,9%). La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée. On dénombre 93,4 % de garçons célibataires et 63,9% de filles célibataires. Quel que soit le groupe d'âge, la proportion d'adolescents mariés est plus importante chez les filles. Dans le groupe d'âge 10-14 ans, on enregistre 9,5% de filles mariées contre 1,5% de garçons et dans le groupe d'âge 15-19 ans on enregistre 55,5% contre 11,7% de garçons mariés.

Tableau 6: Répartition des adolescents par genre et selon situation matrimoniale

	Célibataire (Jamais marié(e))	Marié monogame	Marié polygame à 2 épouses	Marié polygame à 3 épouses	Marié polygame à 4 épouses et plus	Veuf (ve)	Divorcé(e)	Total
10 - 14 ans								
Masculin	98,3	1,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Féminin	88,5	9,5	1,5	0,2	0,0	0,1	0,3	100
Ensemble	93,2	5,6	0,8	0,1	0,0	0,1	0,2	100
15 - 19 ans								
Masculin	87	11,7	0,8	0,1	0,1	0,1	0,2	100
Féminin	33,9	55,5	7,9	0,8	0,2	0,4	1,3	100
Ensemble	58,7	35	4,6	0,5	0,1	0,3	0,8	100
Ensemble								
Masculin	93,4	5,9	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	100
Féminin	63,9	30,2	4,4	0,5	0,1	0,2	0,8	100
Ensemble	77,9	18,6	2,5	0,3	0,1	0,1	0,4	100

3.1.2 Proportion des adolescents en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Les adolescents entrent en union à l'âge de 13 ans (tableau 7) quel que soit le sexe. La proportion d'adolescents en union est plus importantes en milieu rural quel que soit le sexe et à tous les âges. Globalement, on enregistre 21,5% d'adolescents en union tout âge confondu pour la région de Tillabéry. Cette proportion est variable par milieu de résidence [urbain (12,9%) et rural (22,1%)] et par sexe [fille (35,1%) ; garçons (6,4%)].

Tableau 7: Proportion des adolescents en union par âge selon le milieu de résidence et sexe

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 ANS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
11 ANS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12 ANS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
13 ANS	1,9%	16,0%	9,5%	4,3%	28,7%	16,9%	4,1%	27,9%	16,5%
14 ANS	3,4%	22,5%	13,2%	5,1%	34,3%	19,9%	5,0%	33,6%	19,5%
15 ANS	3,6%	27,3%	16,0%	7,1%	46,7%	27,8%	6,9%	45,7%	27,1%
16 ANS	7,8%	38,2%	25,0%	9,5%	62,5%	39,3%	9,4%	61,0%	38,4%
17 ANS	8,6%	44,7%	27,0%	11,6%	71,3%	43,4%	11,5%	69,8%	42,4%
18 ANS	7,8%	54,1%	31,4%	16,3%	77,9%	48,6%	15,7%	76,6%	47,6%
19 ANS	6,3%	39,4%	23,1%	22,7%	75,4%	50,7%	21,0%	72,1%	48,0%
TOTAL	3,5%	21,2%	12,9%	6,6%	36,1%	22,1%	6,4%	35,1%	21,5%

3.1.3 Proportion des adolescents en union par département selon sexe

Le département de BANKILARE enregistre la proportion la plus importante d'adolescents en union avec 26,5% dont 8,5% pour les garçons et 43,0% pour les filles. Le département de Tillabéry, chef-lieu de la région, enregistre la plus faible proportion d'adolescents en union avec 18,9% dont 5,3% pour les garçons et 31,0% pour les filles. ABALA, BANIBANGOU, BALLEYARA et TERA enregistrent des proportions non négligeables avec respectivement (25,2%), (23,9%), (23,3%) et 23,1%. Quel que soit le département, les proportions de filles en union sont au moins quatre (4) fois supérieur à celles des garçons.

Tableau 8 : Proportion des adolescents en union par département selon sexe

Départements	sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
ABALA	8,6%	39,4%	25,2%
AYEROU	5,2%	34,8%	21,2%
BALLEYARA	7,8%	36,2%	23,3%
BANIBANGOU	6,1%	39,6%	23,9%
BANKILARE	8,5%	43,0%	26,5%
FILINGUE	6,0%	31,5%	19,4%
GOTHEYE	6,0%	37,2%	22,5%
KOLLO	5,7%	32,0%	19,5%
OUALLAM	6,4%	36,5%	22,0%
SAY	6,8%	34,2%	20,6%
TERA	6,8%	37,9%	23,1%
TILLABERI	5,3%	31,0%	18,9%
TORODI	7,1%	35,8%	21,7%
Ensemble	6,4%	35,1%	21,5%

3.1.4 Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon sexe

Le niveau d'instruction de l'adolescent est à même d'influencer l'entrée en union. Le fait de fréquenter l'école est un facteur inhibiteur de l'entrée en union pour les adolescents (fille et garçon) d'ailleurs. Ce sont les jeunes déscolarisés qui se marient le plutôt possible et particulièrement les filles. A priori, le tableau ci-dessous ne permet pas de mettre en évidence un effet du niveau d'instruction sur l'entrée en union chez les adolescents de Tillabéry. Quel que soit le niveau d'instruction, la proportion des adolescents en union est plus importante chez les filles.

Tableau 9 : Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon sexe

Niveau d'instruction	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Aucun Niveau	9,3%	46,2%	30,9%
Ecole Coranique	9,2%	56,1%	22,8%
Cours d'adulte	17,2%	75,1%	57,4%
Préscolaire	9,8%	31,6%	19,9%
Primaire	2,3%	14,0%	7,9%
Secondaire 1	6,7%	33,8%	20,1%
Secondaire 2	13,7%	51,9%	30,1%
Ecole Prof. Second. 1	14,4%	32,0%	21,5%
Ecole Prof. Second. 2	11,4%	35,0%	22,0%
Ecole Prof. Sup.	15,0%	37,5%	24,0%
Enseignement Supérieur	18,5%	34,1%	23,8%
Education Non Formelle	10,6%	48,5%	20,5%
Non déclaré	2,2%	8,4%	6,1%
Total	6,4%	35,1%	21,5%

3.2 Fécondité des adolescentes

Le problème de la fécondité des adolescentes est particulièrement vrai en Afrique subsaharienne où les taux de fécondité d'adolescentes sont très élevés par rapport au reste du monde. La Banque mondiale (1999) rapporte que les grossesses d'adolescentes représentent plus de 20 % de la totalité du taux de fécondité en Afrique subsaharienne et contribue de façon significative à la fécondité générale. La part de l'indice synthétique de fécondité attribuée à la fécondité des adolescentes est de 16 % en Afrique centrale, 13% en Afrique de l'Est et 12% en Afrique de l'Ouest (Kuate-Défo, 1998).

Le Niger est un pays où la fécondité demeure élevée. D'après le RGPH/2001, le taux de fécondité des adolescentes (12-14 ans) se situe à 30,6 pour mille. 40% des jeunes filles adolescentes dont l'âge est compris entre 15 et 19 ans ont déjà commencé leur vie féconde. D'après les résultats de l'Enquête Démographique de Santé à Indicateur Multiple (EDSN/MICS 2012), la fécondité des femmes nigériennes reste élevée car chaque femme donne naissance, en moyenne, à 7,5 enfants durant sa vie féconde.

Le présent paragraphe sur la fécondité des adolescentes de Tillabéry fait ressortir l'ampleur de la fécondité chez les adolescentes de la région et dégage l'influence de certaines caractéristiques démographiques, socioéconomiques et culturelles (âge, niveau d'instruction, milieu de résidence, activité économique, migration, etc..) sur l'évolution de la fécondité des adolescentes de Tillabéry.

3.2.1 Taux de Fécondité des adolescentes par âge selon le milieu de résidence

Le taux de fécondité apprécie l'ampleur de la fécondité des adolescentes. La fécondité précoce est celle qui intervient avant l'âge de 18 ans. Les conséquences sanitaires, sociales et économiques des grossesses à risque sont très nombreuses. L'enquête sénégalaise sur la fécondité en 1978 et l'enquête démographique et de santé en 1986 au Sénégal ont montré que les enfants issus des mères de moins de 20 ans ont un risque de décès de 1,5 fois plus élevé que ceux nés des mères plus âgées². Le tableau ci-après présente les Taux de Fécondité des adolescentes par âge selon le milieu de résidence.

Tableau 10 : Taux de Fécondité des adolescentes par âge selon le milieu de résidence

	Urbain			Rural			Total		
	Naissances vivantes totales au cours des 12 derniers mois			Naissances vivantes totales au cours des 12 derniers mois			Naissances vivantes totales au cours des 12 derniers mois		
	Effectif des adolescentes	Nombre d'enfants	Taux de fécondité	Effectif des adolescentes	Nombre d'enfants	Taux de fécondité	Effectif des adolescentes	Nombre d'enfants	Taux de fécondité
12 ans	625	11	18	15326	111	7	15951	122	8
13 ans	1034	58	56	19319	989	51	20353	1047	51
14 ans	1155	48	42	19563	559	29	20718	607	29
15 ans	1129	88	78	22260	1491	67	23389	1579	68
16 ans	1481	189	128	22784	2728	120	24265	2917	120
17 ans	1277	188	147	22204	3665	165	23481	3853	164
18 ans	1331	281	211	22781	4750	209	24112	5031	209
19 ans	2115	364	172	20816	4951	238	22931	5315	232
Ensemble	10147	1227	121	165053	19244	117	175200	20471	117

² Ndiaye Salif, Rodriguez Edmond, *Facteurs de la mortalité de l'enfance au Sénégal*. CEA, 227-259.

A 12 ans déjà on enregistre en moyenne 122 naissances vivantes des 12 derniers mois dont 111 en milieu rural. Ce résultat montre l'importance de la fécondité précoce dans la région de Tillabéry. Le nombre de naissances vivantes des 12 derniers mois augmente progressivement avec l'âge quel que soit le milieu de résidence, idem pour le taux de fécondité. L'avantage du taux de fécondité réside dans le fait qu'il relativise le nombre de naissance des 12 derniers mois par âge en le rapportant à l'effectif total des adolescentes du même âge. Ainsi, bien que les naissances vivantes soient nettement plus élevées en milieu rural, le taux de fécondité est plus en milieu urbain sauf à 19 ans. Cela est dû aux effectifs élevés des adolescentes en milieu rural. Le taux de fécondité en milieu urbain baisse à 19 ans.

La fécondité est précoce et le taux de fécondité augmente progressivement avec l'âge jusqu'à 18 ans. Ainsi, sur 1000 adolescentes âgées de 12 ans seulement, en moyenne 8 ont eu une naissance vivante au cours des 12 derniers mois.

3.2.2 Taux de Fécondité des adolescentes par département

Le département d'ABALA enregistre le taux de fécondité le plus élevé avec 182 naissances vivantes pour 1000 femmes. Il est suivi par le département de BANIBANGOU avec 174 naissances vivantes pour 1000 femmes. Le département de BALEYARA enregistre 132 naissances pour 1000 femmes, le département d'AYEROU 128 naissances vivantes pour 1000 femmes. Le département de SAY enregistre 127 naissances pour 1000 femmes, le département d'AYEROU, 123 naissances vivantes pour 1000 femmes. Les départements qui enregistrent les taux de fécondités les plus faibles sont BANKILARE avec 75 naissances pour 1000 femmes et TERA avec 98 naissances pour 1000 femmes.

3.2.3 Taux de Fécondité des adolescentes par niveau d'instruction

La fécondité des adolescentes est influencée par un certain nombre de facteurs dont le niveau d'éducation. On constate, à travers le tableau ci-dessous que le taux de fécondité des adolescentes baisse à partir du niveau préscolaire jusqu'au niveau secondaire 1 et du secondaire 2 jusqu'au niveau supérieur (école professionnelle). On enregistre néanmoins des taux assez élevés pour le secondaire 2 (164) et le supérieur (118). La fécondité des adolescentes est retardée par le niveau d'éducation en général et la fréquentation scolaire en particulier. L'éducation est un facteur qui permet à l'adolescente d'avoir une meilleure connaissance de sa sexualité, grâce à ce qui lui est enseigné à l'école, à la possibilité qui lui est donnée de pouvoir s'informer et grâce à l'ouverture d'esprit que cela lui apporte. En plus, la jeune fille est plus exposée aux médias en ville, ce qui permet aux adolescentes d'avoir une meilleure connaissance de leur sexualité.

Tableau 11: Taux de fécondité des adolescentes par niveau d'instruction

	Effectif des adolescentes	Nombre d'enfants	Taux de fécondité %
Aucun Niveau	128618	14993	117
Ecole Coranique	6615	943	143
Cours d'adulte	472	69	146
Préscolaire	81	11	136
Primaire	23153	2791	121
Secondaire 1	13128	1170	89
Secondaire 2	1129	185	164
Ecole Prof. Second. 1	217	20	92
Ecole Prof. Second. 2	123	8	65
Ecole Prof. Sup.	32	2	63
Enseignement Supérieur	34	4	118
Education Non Formelle	1189	126	106
ND	409	149	364
Total	175200	20471	117

3.2.4 Parité moyenne des adolescentes par âge selon le milieu de résidence

La parité moyenne pour l'ensemble des adolescentes de la région est de 0,22. Elle augmente progressivement avec l'âge quel que soit le milieu de résidence. La parité moyenne est plus importante en milieu rural qu'en milieu

urbain à tous les âges. Il est largement établi que les ruraux font plus d'enfants que les urbains.

Tableau 12: Parité moyenne des adolescentes par âges selon le milieu de résidence

	MILIEU DE RESIDENCE		Total
	Urbain	Rural	
12 ANS	0,037	0,043	0,043
13 ANS	0,099	0,107	0,107
14 ANS	0,129	0,108	0,11
15 ANS	0,162	0,148	0,149
16 ANS	0,257	0,265	0,264
17 ANS	0,235	0,309	0,304
18 ANS	0,329	0,429	0,423
19 ANS	0,286	0,546	0,521
Total	0,185	0,227	0,224

3.2.5 Parité moyenne des adolescentes par département

Les départements d'ABALA, BANIBANGOU, AYEROU, BALLEYARA enregistrent les parités moyenne les plus élevées avec 0,3. Tous les autres départements ont une parité moyenne de 0,2. Quel que soit le département et le milieu de résidence, le groupe d'âge 15-19 ans enregistre une parité moyenne supérieure au groupe d'âge 12-14 ans. Aussi, le milieu rural enregistre une parité moyenne supérieure à celui du milieu urbain.

3.2.6 Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction

Les adolescentes ayant « cours d'adulte » comme niveau d'instruction enregistrent la plus forte parité moyenne avec 0,9. Elles sont suivies par les adolescentes n'ayant aucun niveau avec une parité moyenne de 0,3. La parité moyenne diminue avec le niveau d'instruction à partir du préscolaire. Tout comme avec le taux de fécondité, le niveau secondaire 2 se distingue avec une parité moyenne de 0,2.

Tableau 13: Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Parité moyenne
Aucun Niveau	0,3
Ecole Coranique	0,2
Cours d'adulte	0,9
Préscolaire	0,2
Primaire	0,1
Secondaire 1	0,1
Secondaire 2	0,2
Ecole Prof. Second. 1	0,1
Ecole Prof. Second. 2	0,1
Ecole Prof. Sup.	0,1
Enseignement. Supérieur	0,1
Education Non Formelle	0,1
ND	0,1
Total	0,2

3.3 Mortalité des adolescents

La mortalité des adolescents est saisie à travers leur taux de mortalité, leur quotient de mortalité et l'espérance de vie aux différents âges.

3.3.1 Taux de mortalité des adolescents par âge selon le sexe

Le tableau 14 ci-dessous donne le taux de mortalité des adolescents par âge selon le sexe. On constate que, pour les adolescents 10 ans tout sexe confondu, le taux de mortalité est de 2,11 pour mille contre 2,31 pour mille chez les filles et seulement 2,19 pour mille chez les garçons. A 15 ans; le taux de mortalité tout sexe tombe à 3,02 décès pour 1000 adolescents alors qu'il est de 2,75 décès pour 1000 adolescentes et 3,10 décès d'adolescent sur 1000.

3.3.2 Quotient de mortalité des adolescents par âge selon le sexe

Dans les conditions actuelles de santé, la probabilité pour un adolescent de 10 ans de mourir avant d'atteindre 15 ans est de 0,01049. Cette probabilité est plus élevée chez les filles (0,01151) que chez les garçons (0,01090). Le quotient de mortalité augmente, naturellement, avec l'âge. Ainsi, la probabilité pour un adolescent de 15 ans de mourir avant d'atteindre 20 ans est de 0,01498.

3.3.3 Esperance de vie des adolescents par âge selon le sexe

Dans les conditions actuelles de santé, un adolescent de 10 ans peut espérer vivre jusqu'à l'âge de 56 ans. Les filles du même âge peuvent espérer vivre 2 années

supplémentaires de plus que les garçons. L'espérance de vie diminue, naturellement, avec l'âge. Il est de 52 ans à l'âge de 15 ans.

Tableau 14: Table de mortalité des adolescents de 10-20 ans

Age	$m(x,n)$	$q(x,n)$	$e(x)$
Garçons			
10	0,00219	0,01090	56,0
15	0,00310	0,01539	51,6
20	0,00447	0,02211	47,4
Filles			
10	0,00231	0,01151	57,8
15	0,00275	0,01364	53,4
20	0,00340	0,01687	49,1
Garçons-Filles			
10	0,00211	0,01049	56,3
15	0,00302	0,01498	51,9
20	0,00435	0,02153	47,7

3.4. Migration des adolescents

Selon le dictionnaire démographique multilingue, la migration est un ensemble de déplacement ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. Le glossaire de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), définit la migration ou mouvement migratoire comme le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.

3.4.1 Proportion de migrants durée de vie inter régionale par âge et sexe selon le milieu de résidence

Le migrant durée de vie est un individu en migration interne ayant été recensé dans un lieu différent de son lieu de naissance. Dans le 4^{ème} RGPH, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui

a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et l'extérieur en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination. Concernant la sous-population des adolescents (10-19 ans), on enregistre 6% de migrant. Le nombre d'adolescent en situation de migration est variable d'un âge à un autre et aucune tendance ne s'y dégage.

Tableau 15: Proportion de migrants durée de vie par âge selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 ANS	17	19	18	4	4	4	5	5	5
11 ANS	19	21	20	4	4	4	5	6	5
12 ANS	21	22	21	5	5	5	6	6	6
13 ANS	19	18	19	4	5	5	5	6	5
14 ANS	17	21	19	4	5	5	5	6	6
15 ANS	18	19	18	5	5	5	5	6	6
16 ANS	22	22	22	5	6	6	6	7	7
17 ANS	26	20	23	6	6	6	7	7	7
18 ANS	21	20	21	6	6	6	7	7	7
19 ANS	28	29	28	6	7	6	8	9	8
Total	21	21	21	5	5	5	6	6	6

Le milieu urbain enregistre d'importante proportion d'adolescents en situation de migration. On y dénombre autant de garçons que de filles. Ces adolescents ont le plus souvent suivie leurs parents installés dans les centres urbains pour raison de travail. Aussi, plus l'enfant avance dans ses études plus il s'approche des centres urbains car les établissements scolaires sont généralement concentrés en milieu urbain. Les proportions d'adolescents migrants sont relativement faibles en milieu rural ; elles tournent entre 4 et 8%. On y dénombre autant de filles que de garçons également.

3.4.2 Proportion de migrants durée de vie inter régionale par département selon l'âge et le sexe

L'analyse de la proportion des migrants durée de vie inter régionale par département fait ressortir plus un mouvement des adolescents des départements de Balleyara, Torodi et Kollo avec respectivement 13%, 9% et 8% contre 5%, 3% et 2% pour les départements de Tillabery, Say et Filingué.

Tableau 16 : Proportion de migrants durée de vie inter régionale par département selon l'âge et le sexe

Départements	10-14 ans			15-19 ans			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ABALA	21	21	21	5	5	5	6	6	6
AYEROU	10	10	10	4	9	7	5	9	7
BALLEYARA	29	30	30	8	9	8	12	13	13
BANIBANGOU	22	21	21	2	3	3	5	6	5
BANKILARE	7	9	8	4	4	4	5	5	5
FILINGUE	10	10	10	1	1	1	1	2	2
GOTHEYE	14	12	13	3	4	3	3	4	4
KOLLO	27	34	31	7	8	7	7	9	8
OUALLAM	24	30	27	5	6	6	6	7	6
SAY	15	14	15	3	2	2	3	3	3
TERA	28	27	28	6	6	6	8	8	8
TILLABERI	12	10	11	5	4	4	5	5	5
TORODI	34	34	34	5	6	5	8	9	9
REGION de TILLABERY	24	28	26	9	7	8	10	9	10

3.5 Caractéristiques sociales des adolescents

L'effectif global des adolescents (10-19 ans) de Tillabéry s'élève à 623 571 individus soit 16,02% de la population des adolescents du Niger. Trois types de ménages ont été rencontrés par les agents recenseurs : les ménages dits ordinaires, les ménages collectifs et les sans-abri. Est ménage ordinaire, tout ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement dans un même logement, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

3.5.1 Répartition des adolescents par type de ménages (ordinaires, collectifs, sans-abri) selon le sexe et le milieu de résidence

Les adolescents issus des ménages ordinaires s'élèvent à 619 493 soit 99,34% des adolescents de la région de Tillabéry et 15,92% des adolescents de l'ensemble du pays.

Le ménage est dit collectif lorsque la gestion des ressources n'est pas commune et les membres dudit ménage ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage (pas de chef de ménage). Il est composé d'individus vivant ensemble pour des raisons sociales, économiques

ou administratives et n'ayant en général aucun lien de parenté entre eux. Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans les prisons, les hôtels, les casernes/camps militaires, les cantines scolaires, les internats scolaires, les chantiers, les communautés religieuses, les hôpitaux, les orphelinats, les réfugiés venant de l'extérieur, les déplacés internes, etc. A Tillabéry, l'effectif des adolescents vivant dans les ménages collectifs est de 3 965 soit 0,64% des adolescents de la région. On dénombre 1 546 adolescentes dans les ménages collectifs de la région soit 39% des adolescents vivant dans les ménages collectif et 0,25% des adolescents de la région.

Les sans-abris sont des individus qui ne disposent pas d'un abri entrant dans la catégorie des locaux à usage d'habitation. Ils transportent avec eux le peu qu'ils possèdent, passent les nuits dans les rues, dans les entrées d'immeubles, dans les gares, dans n'importe quel autre endroit plus ou moins au hasard. On dénombre 113 adolescents sans abris dans la région de Tillabéry. L'effectif des adolescents sans abri au niveau national est de 1526. Parmi les 113 adolescents sans abri de Tillabéry, on dénombre 40 filles soit 35% des adolescents sans abri de la région.

Tableau 17 : Répartition des adolescents de 10-19 ans par type de ménage d'appartenance selon

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ordinaire	97,9	99,6	98,8	99,3	99,5	99,4	99,2	99,5	99,3
Collectif	2,1	0,3	1,2	0,7	0,5	0,6	0,8	0,5	0,6
Sans abri	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

3.5.2 Répartition des adolescents par lien de parenté avec le chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition des adolescents par lien de parenté avec le chef de ménage décrite au tableau ci-dessous révèle que plus 86% des adolescents ont un lien proche³ avec le chef de ménage. Les adolescents de Tillabéry vivent en majorité sous la coupe de leur père. En effet, ils sont 45,6% à être « fils/filles » du chef du ménage dans lequel ils habitent. On dénombre également 13,6% qui époux/épouses du chef de ménage et 7,3% « neveux/nièce » du chef de

³ Epoux (se), Fille, Petite fille, Sœur et Autre parent

ménage. Les adolescents sans lien de parenté avec le chef de ménage ne représentent que 2,5%.

Tableau 18 : Répartition des adolescents de 10-19 ans par lien de parenté selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
CM (Chef de Ménage)	1,919	0,4	1,125	0,3	1,175	0,3
EP (Epoux/Epouses)	0,074	11,6	0,029	13,7	0,032	13,6
FF (Fils/Fille)	63,959	51,4	69,418	45,2	69,069	45,6
PM (Père/Mère)	0	0	0	0	0	0
PF (Petit fils/Petite fille)	6,457	6,8	5,19	5,1	5,271	5,2
FS (Frère/Sœur)	4,135	2,6	6,171	3,1	6,041	3,1
NN (Neveux/Nièce)	9,819	8,5	10,413	7,2	10,375	7,3
AP (Autres Parents)	9,559	15,6	5,442	22,9	5,706	22,4
SP (Sans lien de parenté)	4,077	3,1	2,212	2,5	2,331	2,5
Total	100	100	100	100	100	100

3.5.3 Répartition des adolescents par âge et sexe selon la survie des parents

La perte d'un parent peut mettre un adolescent dans une situation de vulnérabilité. Cette vulnérabilité le contraint souvent à l'abandon scolaire, au mariage précoce et à pratiquer une activité économique. Le tableau ci-après donne la répartition des adolescents selon la survie de leurs parents. Globalement on enregistre 15,5 % d'orphelins parmi les adolescents âgés de 10-19 ans. Cette proportion varie de 8,5% chez les filles à 7% au niveau des garçons.

Tableau 19 : Répartition des adolescents par groupe d'âges selon le sexe et la survie des parents

Groupe d'âge Ado	Orphelin père	Orphelin mère	Orphelin père mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
<i>Masculin</i>						
10 - 14 ans	1,8%	1,0%	0,2%	23,8%	0,1%	27,0%
15 - 19 ans	2,3%	1,1%	0,4%	16,5%	0,2%	20,6%
Total	4,2%	2,1%	0,7%	40,3%	0,3%	47,6%
<i>Féminin</i>						
10 -14 ans	2,2%	1,2%	0,3%	25,0%	0,2%	28,8%
15 - 19 ans	3,0%	1,3%	0,6%	18,6%	0,1%	23,6%
Total	5,1%	2,5%	0,9%	43,6%	0,3%	52,4%
<i>Ensemble</i>						
10 -14 ans	4,0%	2,2%	0,5%	48,8%	0,3%	55,8%
15 - 19 ans	5,3%	2,5%	1,0%	35,1%	0,3%	44,2%
Total	9,3%	4,6%	1,6%	83,9%	0,6%	100,0%

Chapitre 4 : Alphabétisation et éducation des adolescents

L'instruction est le couloir de transmission des valeurs modernes. Elle imprime la personnalité de l'individu, ses idées et ses comportements. Elle facilite l'ouverture et les relations dans le pays et aussi avec le monde extérieur. Ce chapitre traite de l'alphabétisation et la scolarisation des adolescents de 10-19 ans de la région de Tillabéry.

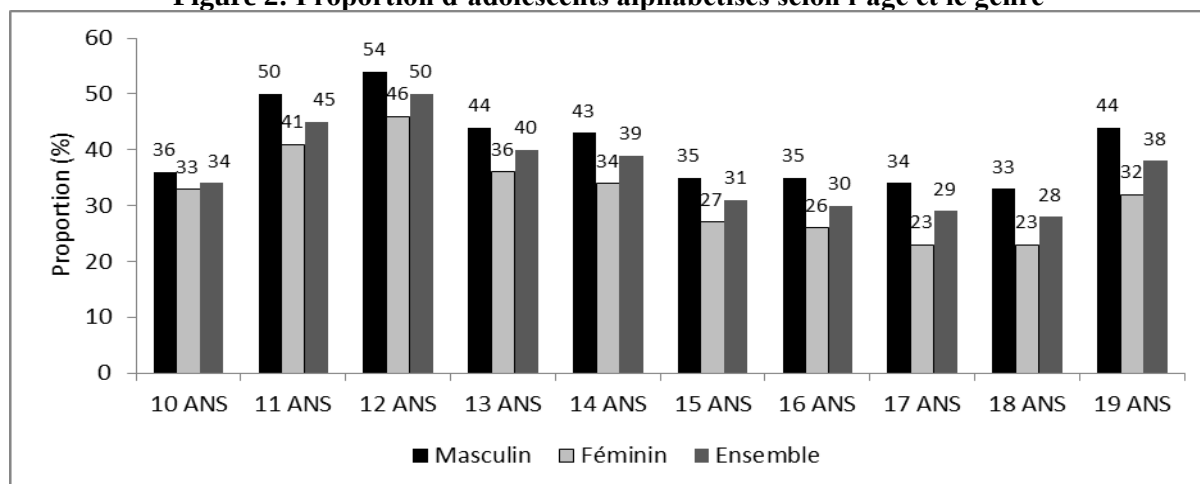
4.1. Alphabétisation

Il est unanimement reconnu que savoir «lire, écrire et comprendre» offre à l'individu des perspectives, des avantages au détriment de ceux qui ne savent ni lire, ni écrire. L'alphabétisation favorise le développement des activités économiques, politiques, culturelles tant au niveau macro, que micro. Elle contribue à une meilleure santé, garantit un meilleur emploi et des revenus accrus. En définitive, elle améliore les conditions de vie des personnes. C'est pourquoi, elle est perçue comme un investissement dans le capital humain.

4.1.1 Taux d'alphabétisation des adolescents par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Un peu plus d'un tiers (37%) des adolescents de Tillabéry savaient lire et écrire au moment du 4^e recensement général de la population. Le taux global d'alphabétisation cache des disparités selon le milieu de résidence et le genre.

Figure 2: Proportion d'adolescents alphabétisés selon l'âge et le genre



Le tableau ci-dessous présente les taux d'alphabétisation des adolescents par âge et par sexe selon le milieu de résidence. Ainsi en milieu urbain environ 7 garçons sur 10 sont alphabétisés contre 6 filles sur 10. En milieu rural, 4 garçons sur 10 savent lire, écrire et comprendre contre 3 filles sur 10. Les disparités selon milieu de résidence sont plus prononcées que selon le genre.

Tableau 20 : Taux d'alphabétisation des adolescents par âge et sexe selon le milieu de résidence

	Masculin			Féminin			Total
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
10 ANS	58	35	36	59	31	33	34
11 ANS	72	48	50	68	38	41	45
12 ANS	79	52	54	77	44	46	50
13 ANS	70	42	44	64	34	36	40
14 ANS	70	42	43	59	32	34	39
15 ANS	58	34	35	52	25	27	31
16 ANS	63	33	35	56	24	26	30
17 ANS	62	33	34	52	22	23	29
18 ANS	58	31	33	51	21	23	28
19 ANS	82	40	44	72	28	32	38
Total	68	40	41	63	31	33	37

4.1.2 Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon le sexe

Le département de Tillabéry, chef-lieu de région a enregistré le plus fort taux de d'alphabétisation avec 52%. Autrement dit un adolescent sur deux est alphabétisé dans le département de Tillabéry. Les départements qui ont enregistré un taux supérieur à la moyenne régionale sont : TILLABERY (52%), FILINGUE (41%), KOLLO (41%). TERA et ABALA ont enregistré le même taux que la moyenne régionale (37%). Le Département de BANKILARE a enregistré le plus faible taux d'alphabétisation (14%) soit 23 point de pourcentage de moins que la moyenne régionale.

Tableau 21: Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon l'âge et le sexe

Départements	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
ABALA	54	45	49	44	28	35	45	30	37
AYEROU	66	57	61	28	22	24	35	29	32
BALLEYARA	63	53	58	34	21	27	39	26	32
BANIBANGOU	55	46	50	33	21	26	35	24	29
BANKILARE	45	37	41	16	9	13	18	11	14
FILINGUE	73	70	72	47	33	39	48	34	41
GOTHEYE	73	66	69	37	28	32	38	29	33
KOLLO	74	71	72	45	36	40	46	37	41
OUALLAM	80	82	81	38	32	35	40	33	36
SAY	65	65	65	35	28	31	37	31	34
TERA	63	55	59	38	32	35	40	34	37
TILLABERI	82	79	81	52	45	48	55	49	52
TORODI	71	62	66	30	20	25	32	23	27
REGION DE TILLABERI	68	63	65	40	31	35	41	33	37

4.2 Niveau d'instruction

Le Niger à l'instar de tous les pays africain a souscrit aux engagements en faveur de l'éducation : il s'agit de la charte des nations 1945, la Charte de l'éducation adoptée en 1961 à la conférence d'Addis-Abeba (Ethiopie), la déclaration de Jomtien (en Thaïlande) sur l'éducation pour tous (EPT) en 1990, le cadre d'action du forum de Dakar (Sénégal) en avril 2000 et les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, conformément à ces engagements, les adolescents de 10-19 ans de la région de Tillabéry, objet de notre étude sont censés être à l'école. Les paragraphes qui vont suivre détermineront le niveau d'instruction de ces derniers et le volume des adolescents fréquentant l'école.

4.2.1 Niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence

Le niveau d'instruction désigne la dernière année d'étude accomplie dans le cycle le plus élevé auquel une personne est parvenue dans le système d'enseignement du pays où elle a fait ses études (Nations Unies, 1998). Globalement le niveau d'instruction des adolescents de Tillabéry est assez

faible, 51,6% des adolescents n'ont aucun niveau d'instruction, 34,9% ont un niveau primaire, 5,6% ont un niveau secondaire 1 et 13% ont un niveau d'instruction coranique. Ainsi, seul 7,9 % des adolescents ont un niveau secondaire ou plus. Naturellement la proportion d'adolescent « sans niveau » est plus importante en milieu rural et celle ayant un niveau primaire est plus importante en milieu urbain. Environ 4 adolescents garçons sur 10 et 3 adolescentes sur 5 sont sans aucun niveau d'instruction.

4.2.2 Niveau d'instruction des adolescents par département selon le sexe

La proportion d'adolescents « sans aucun niveau d'éducation » est supérieure à 50% dans tous les départements à l'exception de TILLABERY (34%), KOLLO (46%) et FILINGUE (45,6%). Le département de BANKILARE renferme la plus forte proportion (80%) d'adolescents « sans aucun niveau d'éducation ». Quel que soit le département cette proportion est plus élevée chez les filles que chez les garçons. La sensibilisation pour la scolarisation de la jeune fille doit être renforcée au niveau de la région de Tillabéry.

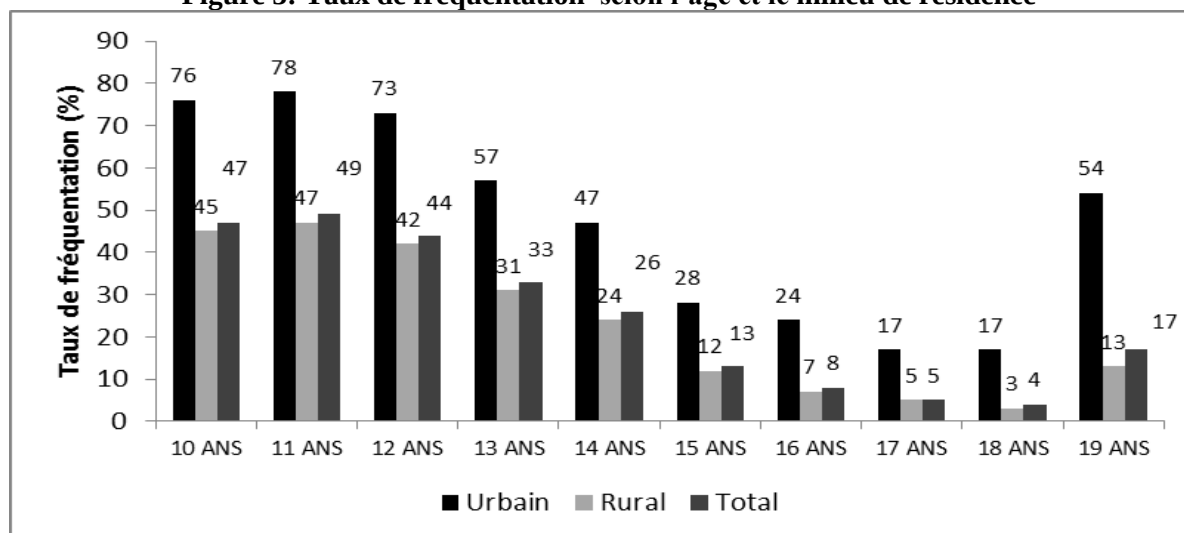
4.3. Fréquentation scolaire

Le taux de fréquentation scolaire est la proportion de personnes d'un âge donné, ou d'une certaine tranche d'âges, qui fréquentent l'école au moment de l'enquête.

4.3.1 Taux de fréquentation scolaire des adolescents par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Seule 27% des adolescents de Tillabéry fréquente l'école au moment du recensement soit moins d'un adolescent sur trois (3). Le gap en matière de fréquentation scolaire des adolescents est nettement réduit en milieu urbain.

Figure 3: Taux de fréquentation selon l'âge et le milieu de résidence



La proportion des adolescents fréquentant l'école en milieu urbain est de 51% contre 25%. En milieu rural, environ un adolescent sur quatre (4) fréquente l'école.

Les disparités de genre en matière de fréquentation scolaire des adolescents sont prononcées quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, le garçon a une (1) chance sur vingt (20) de plus que la fille de fréquenter l'école tandis qu'en milieu rural le garçon a trois (3) chances sur cinquante (50) de plus que la fille de fréquenter l'école.

Tableau 22 : Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge selon le milieu de résidence et le sexe (%)

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 ANS	76	77	76	45	44	45	47	46	47
11 ANS	80	77	78	49	45	47	51	48	49
12 ANS	74	72	73	45	40	42	47	42	44
13 ANS	64	51	57	38	25	31	39	27	33
14 ANS	55	40	47	29	19	24	31	20	26
15 ANS	33	23	28	15	9	12	16	10	13
16 ANS	24	23	24	9	6	7	10	7	8
17 ANS	19	16	17	6	3	5	7	4	5
18 ANS	18	16	17	5	2	3	5	3	4
19 ANS	60	49	54	16	10	13	21	14	17
Total	54	49	51	28	22	25	30	24	27

Quel que soit le milieu de résidence et le genre, le taux de fréquentation du groupe d'âge 10-14 ans est supérieur à celui du groupe d'âge (15-19 ans).

Tableau 23: Taux de fréquentation par groupe d'âge et selon le milieu de résidence et le sexe (%)

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 -14 ans	71	65	68	42	35	38	44	37	40
15 - 19 ans	34	28	31	10	6	8	12	7	10
Total	54	49	51	28	22	25	30	24	27

4.3.2 Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge et sexe selon le cycle d'étude (primaire, secondaire 1er cycle, secondaire 2nd cycle)

Quel que le milieu de résidence ou le genre, le taux de fréquentation des adolescents de Tillabéry diminue progressivement lorsque le niveau d'étude augmente. Quel que soit le cycle d'étude et quel que soit le milieu de résidence, le taux de fréquentation des garçons est supérieur à celui des filles. Les taux de fréquentation des adolescents urbains sont de loin supérieurs à ceux du milieu rural.

Tableau 24 : Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge et sexe selon le cycle d'étude (%)

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	76,7	75,3	75,9	46,5	42,9	44,6	48,4	45,2	46,7
Secondaire 1	45,6	35,4	40,2	24,0	15,1	19,3	25,3	16,3	20,5
Secondaire 2	37,1	30,2	33,6	8,8	5,0	6,8	10,9	6,7	8,7
Total	54,2	48,9	51,4	28,2	22,2	25,0	29,9	23,9	26,8

4.3.3 Taux de fréquentation scolaire des adolescents par département selon le sexe

Les départements de TILLABERY (36,5%), KOLLO (31,6%), FILINGUE (29,8%) et OUALLAM ont enregistré un taux de fréquentation des adolescents supérieur ou égal à la moyenne régionale (26,8%). Concernant le taux de fréquentation des adolescents de sexe masculin, ce sont les départements d'ABALA (30,9%) ; BALLEYARA (32,4%) ; FILINGUE (35,5%) ; KOLLO (34,6%) et TILLABERI (38,8%) qui ont enregistré un taux de fréquentation supérieur ou égal à la moyenne régionale (29,9%). Au niveau de la fréquentation des adolescentes, ce sont les départements de KOLLO (28,9%) ; OUALLAM

(25,4%) ; TERA (23,9%) et TILLABERI (34,5%) qui ont enregistré un taux de fréquentation supérieur ou égal à la moyenne régionale (23,9%)

Tableau 25 : Taux de fréquentation scolaire des adolescents par département selon le sexe (%)

Départements	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
ABALA	30,9	19,5	24,7
AYEROU	28,5	21,7	24,8
BALLEYARA	32,4	21,9	26,7
BANIBANGOU	28,7	20,1	24,1
BANKILARE	17,6	10,6	14,0
FILINGUE	35,5	24,7	29,8
GOTHEYE	26,9	20,0	23,3
KOLLO	34,6	28,9	31,6
OUALLAM	28,3	25,4	26,8
SAY	23,6	20,4	22,0
TERA	27,0	23,9	25,3
TILLABERI	38,8	34,5	36,5
TORODI	21,3	15,6	18,4
REGION DE TILLABERY	29,9	23,9	26,8

Chapitre 5 : Participation des adolescents à l'activité économique

Selon le BIT, la population en âge de travailler est constituée des 15 ans et plus et par ricochet tout individu ne se trouvant dans cet intervalle ne devrait pas travailler. De même la convention relative aux droits des enfants demande à chaque pays de prendre des dispositions pour que les enfants ne soient pas exploiter et exposer aux risques. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le protège contre l'exploitation économique et tout travail compromettant son éducation, sa santé ou son développement. La convention N°138 de l'OIT exige aux Etats la mise en œuvre de politiques visant l'abolition du travail des enfants et la détermination d'un âge minimum pour le travail. Ainsi, pour l'OIT cet âge est de 15 ans avec une dérogation à partir de 14 ans pour les pays en voie de développement. Il fait aussi une dérogation entre 12-13 ans seulement pour les activités légères (dans le cadre de l'éducation, des travaux domestiques ou l'entreprise familiale) qui ne compromettent pas le développement (physique, intellectuel ...) de l'enfant.

La législation nigérienne, condamne le travail des enfants entre 12-13 ans ; les 14-16 ans peuvent travailler mais ils ne doivent pas excéder plus de huit (8) heures par jour ou exposer aux dangers (travail dans les mines, les carrières) et 14-16 ans peuvent travailler tout en évitant les travaux qui compromettent leur vie ou leur santé.

Pour des raisons de comparabilité, l'analyse sera axée dans une première partie sur les 10-14 ans et les 15-19. L'objectif de ce chapitre est de mesurer le degré de participation des adolescents dans les activités économiques et d'identifier les activités que les adolescents exercent.

5.1 Situation d'activité des adolescents par groupe d'âges et par sexe

L'analyse de la situation d'activité des adolescents de Tillabéry montre qu'une grande partie des adolescents (10-19) ans est occupée (36,2%). Ce constat n'est pas très étonnant vu qu'on s'intéresse à la population des

adolescents de 10-19 ans. Les élèves et étudiants constituent la seconde partie en termes de proportion (26,8%).

Les adolescents de 10-19 ans occupés représentent 36,2%. Parmi ces derniers 26,6% sont âgés de 10-14 ans, 48,4% sont âgés de 15-19 ans. Pour le premier groupe d'âge, le travail n'est pas autorisé. La proportion des adolescents occupés est la plus importante dans tous les groupes d'âge suivi des adolescents « élèves ou étudiants ». La proportion des « autres inactifs » est aussi élevée, elle est de 14,2%

Tableau 26: Répartition des adolescents par âge selon le sexe la situation d'activité (en %)

	Occupé	Au chômage	Femme au foyer	Elève/ Etudiant	A la recherche du premier emploi	Retraité	Rentier	Autres inactifs	ND	Total
<i>Masculin</i>										
10 -14 ans	39	0	0	43,5	0	0	0	17,4	0	100
15 - 19 ans	74,7	0,9	0	12	0,5	0	0	11,9	0	100
Total	54,5	0,4	0	29,9	0,2	0	0	15	0	100
<i>Féminin</i>										
10 -14 ans	15	0	29	37,3	0	0	0	18,6	0	100
15 - 19 ans	25,4	0,3	59,4	7,5	0,2	0	0	7,2	0	100
Total	19,7	0,1	42,7	23,9	0,1	0	0	13,5	0	100
<i>Ensemble</i>										
10 -14 ans	26,6	0	15	40,3	0	0	0	18	0	100
15 - 19 ans	48,4	0,6	31,7	9,6	0,4	0	0	9,4	0	100
Total	36,2	0,3	22,4	26,8	0,2	0	0	14,2	0	100

Le taux d'activité des adolescents est de 49,4%. Il cache des disparités entre milieu de résidence et selon le genre. Le milieu rural enregistre un taux d'activité de 50,8% contre 28,8% en milieu urbain. Le taux d'activité des garçons est de 76,1% contre 26% pour les filles. Le taux d'activités des garçons est tiré par celui des garçons du milieu rural. En effet, en milieu rural les garçons entre très tôt en activité ; ils sont partagés entre travaux champêtres, le pâturage, les jardinages, etc.

Tableau 27: Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence (%)

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		Total
	Urbain	Rural	
Masculin	48,1	78,1	76,1
Féminin	11,1	27,0	26,0
Total	28,8	50,8	49,4

5.2 Occupation des enfants de 10-14 ans

Par le passé, le travail des enfants avait comme objectif la socialisation de ces derniers (Bonnet M. 1993, Manier B. 1999). Il est devenu de nos jours un fléau mondial notamment dans les pays en voie de développement et particulièrement en Afrique. Cette situation est essentiellement une réponse à une crise économique persistante. Cette dernière affecte le plus les populations des zones rurales et périurbaines où le recours aux produits découlant du travail des enfants semble favoriser, entre autres, l'optimisation des ressources des ménages. De ce fait, les enfants sont précocement exposés à une vie active, à la mendicité, etc. Ces stratégies de survie et de reproduction quotidiennes développées par les familles des enfants travailleurs pour échapper à la pauvreté, a un impact certain sur les droits les plus fondamentaux desdits enfants: éducation, formation, santé et épanouissement normal. Des cadres de référence, tant nationaux qu'internationaux⁴, ont été définis dans l'optique d'assurer de meilleures conditions de vie des enfants par la protection de leurs droits les plus fondamentaux.

5.2.1 Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence

La proportion des adolescents de (10-14 ans) occupés au niveau régional est de 27%. Le travail des enfants est plus pratiqué en milieu rural avec 28% contre 7% en milieu urbain, il concerne surtout les garçons avec 39% contre 15% des filles. Autrement dit, à Tillabéry un adolescent de 10-14 ans sur quatre

⁴ Le Déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

travaille, un adolescent de 10-14 ans du milieu rural sur quatre travaille, deux garçons sur quatre travaillent.

Tableau 28: Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence (%)

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		Total
	Urbain	Rural	
Masculin	12,0	41,0	39,0
Féminin	3,0	16,0	15,0
Total	7,0	28,0	27,0

5.2.2 Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe

Les départements où le taux d'occupation des adolescents est supérieur ou égal à la moyenne régionales (27%) sont ABALA (27%) ; BANKILARE (27%) ; OUALLAM (30%) ; FILINGUE (31%) ; TORODI (34%) et GOTHEYE (42%).

Tableau 29: Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe (%)

Départements	sexe		Total
	Masculin	Féminin	
ABALA	38	17	27
AYEROU	44	9	26
BALLEYARA	30	10	19
BANIBANGOU	41	6	23
BANKILARE	48	8	27
FILINGUE	29	7	18
GOTHEYE	48	37	42
KOLLO	34	11	22
OUALLAM	41	20	30
FILINGUE	47	16	31
TERA	41	13	26
TILLABERI	34	8	21
TORODI	45	23	34
Région de TILLABERI	39	15	27

5.3 Participation des 15-19 ans à l'activité économique

Contrairement aux adolescents de 10-14 ans, ceux de 15-19 sont autorisés à travailler.

5.3.1 Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

Le tableau ci-dessous présente le taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe et milieu de résidence. Le taux d'occupation global des adolescents de 15-19 ans est de 48%.

Le taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans est plus élevé en milieu rural quel que soit le genre. Elle est de 26% en milieu urbain contre 50% en milieu rural. Ces résultats sont tout à fait intuitifs quand on sait qu'en milieu rural les enfants entre en activité plus tôt et qu'en milieu urbain les taux de rétention scolaire sont plus élevés.

Tableau 30: Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence (%)

Sexe	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Masculin	48,1	78,1	76,1
Féminin	11,1	27	26
Total	28,8	50,8	49,4

5.3.2 Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe

Le taux d'activité des adolescents de 15-19 ans au niveau régional est de 49,4% soit un adolescent de 15-19 ans sur deux (2). Les départements où le taux d'activité des adolescents de 15-19 ans est supérieur ou égal à la moyenne régionales sont OUALLAM (57,4%) ; SAY (49,7%) FILINGUE (31%) ; TORODI (54,5%) et GOTHEYE (70,4%).

Tableau 31: Taux d'activité des 15-19 ans selon le sexe et le département (%)

	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ABALA	55,8	5,9	27,5	78,2	28	49,5	76,4	26,2	47,7
AYEROU	51,7	10,6	29	82,9	14,6	44,1	76,4	13,8	41
BALLEYARA	52	15,8	31,5	76,7	15,7	42,2	73	15,7	40,6
BANIBANGOU	69	5,5	35,1	82,8	10,2	41,8	81,3	9,7	41,1
BANKILARE	59,7	2,4	29,5	84,4	9,3	44,3	83,2	9	43,6
FILINGUE	44,8	14,2	28,7	75,1	12,6	41,8	73,8	12,6	41,2
GOTHEYE	54,2	14,9	34,3	83,9	60,6	71,5	83,1	59,3	70,4
KOLLO	37,8	10,3	23,7	73,5	20,8	45,4	72,3	20,4	44,7
OUALLAM	45,2	7,9	26,9	79,5	39,9	58,4	78,3	39	57,4
SAY	49,2	17,4	33,9	78,6	24,1	51,1	76,2	23,6	49,7
TERA	50,5	11,7	30,4	77,6	25,4	49,8	75,2	24,2	48,2
TILLABERI	40,1	9	24,4	80,2	18,1	46,3	75,1	17,1	43,7
TORODI	45	9,6	26,2	78	35,3	56,4	76,1	33,6	54,5
TILLABERI (Région)	48,1	11,1	28,8	78,1	27	50,8	76,1	26	49,4

5.3.3 Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents

Le tableau ci-dessous présente les taux d'activités des adolescents de 15-19 ans par sexe et selon la survie des parents. Le taux d'activité global est de 49,4%. Il est légèrement supérieur au taux d'occupation (48%) du même groupe d'âge. Le taux d'activité global cache une disparité de genre, il est de 76,1% pour les hommes contre 26% chez les femmes.

Tableau 32: Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents (%)

	Orphelin père	Orphelin mère	Orphelin père mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
Masculin	81,5%	82,7%	77,5%	75,6%	14,5%	76,1%
Féminin	27,7%	25,9%	27,0%	25,8%	6,3%	26,0%
Total	51,5%	51,8%	49,4%	49,2%	11,4%	49,4%

En confrontant les taux d'activité avec la survie des parents, on constate que les taux d'activité ne changent pas significativement selon la survie ou non des parents.

5.3.4 Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe et le milieu de résidence

Un adolescent de 15-19 ans sur deux est occupé dans la région de Tillabéry. Parmi les adolescents de 15-19 ans occupés, les ¼ sont de sexe féminin. Les taux du milieu rural s'écartent légèrement de ceux enregistrés pour la région. En milieu urbain, un adolescent de 15-19 ans sur quatre est occupé

Tableau 33: Taux d'occupation des 15-19 ans selon le sexe et le milieu de résidence (%)

sexe	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Masculin	43,5	76,9	74,7
Féminin	9,7	26,5	25,4
Total	25,8	50	48,4

5.3.5 Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe

Le taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans au niveau régional est de 48,4% soit un adolescent de 15-19 ans sur deux (2). Les départements où le taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans est supérieur ou égal à la moyenne régionales sont OUALLAM (56,6%) ; SAY (48,7%); TORODI (52,9%) et GOTHEYE (70%).

Tableau 34: Taux d'occupation des 15-19 ans selon le sexe et le département (%)

	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ABALA	50,4	5,8	25,1	77,3	27,7	49	75	25,9	47
AYEROU	49,6	9,9	27,6	81,3	14,1	43,1	74,7	13,3	40
BALLEYARA	46,4	14,3	28,3	75,3	15,2	41,4	71	15,1	39,4
BANIBANGOU	52,3	4,3	26,7	80,4	9,6	40,4	77,2	9,1	38,9
BANKILARE	55,9	1,9	27,5	81,7	8,8	42,7	80,5	8,4	42
FILINGUE	37	12,3	24	73,4	12,1	40,7	71,8	12,1	40
GOTHEYE	48,9	12,2	30,3	83,6	60,3	71,2	82,6	59	70
KOLLO	35,3	8,9	21,8	72,3	20,1	44,5	71,1	19,8	43,8
OUALLAM	44	6,9	25,8	78,3	39,5	57,6	77,1	38,5	56,6
SAY	41,5	13,5	28	77,8	23,8	50,5	74,8	23	48,7
TERA	48,4	10,3	28,7	76,5	25	49,1	74	23,7	47,4
TILLABERI	37,5	8,5	22,8	79,4	17,8	45,8	74,1	16,8	43,1
TORODI	38,9	7,2	22	75,9	34,5	55	73,7	32,7	52,9
TILLABERI (Région)	43,5	9,7	25,8	76,9	26,5	50	74,7	25,4	48,4

5.3.6 Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents

Le tableau ci-dessous présente les taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans selon la survie des parents. On s'attend à ce que le taux d'occupation des adolescents orphelins soit plus élevé car la disparition d'un parent peut contraindre l'adolescent à travailler précocement. Contre toute attente, on constate qu'il n'y a pas une grande différence entre les taux d'occupation des adolescents orphelins et ceux qui ont leur parents en vie.

Tableau 35: Taux d'occupation des 15-19 ans selon le sexe et la survie des parents (%)

	Orphelin père	Orphelin mère	Orphelin père mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
Masculin	80,4	81,5	76,2	74,1	14,2	74,7
Féminin	27,4	25,5	26,6	25,2	6	25,4
Total	50,8	51	48,6	48,2	11,1	48,4

5.3.7 Taux de chômage des adolescents 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

Le tableau 36 ci-dessous présente les taux de chômage des adolescents de 15-19 ans par sexe et milieu de résidence. Le taux global de chômage des adolescents de 15-19 ans est de 1,9%. Il varie suivant le milieu de résidence ; il est de 10,2 % en milieu urbain contre 1,6% en milieu rural. Le taux de chômage des adolescents de 15-19 ans ne varie pas significativement suivant le sexe. Il est de 1,9% pour les hommes contre 2,0% pour les femmes.

Tableau 36: Taux de chômage des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence (%)

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		Total
	Urbain	Rural	
Masculin	9,4%	1,6%	1,9%
Féminin	13,2%	1,7%	2,0%
Total	10,2%	1,6%	1,9%

L'analyse de la situation d'emploi des adolescents de Tillabéry montre qu'une grande partie des adolescents (10-19) ans en activité sont des aides familiales quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Le statut d'indépendant est la deuxième situation d'emploi des adolescents de la région quel que soit le groupe d'âge. On enregistre des travailleurs à la

tâche et des apprenti-stagiaires en faible proportion. Ainsi, trois adolescents « aide familial » sur quatre résident en milieu rural. Aussi, plus de trois (3) adolescents « indépendant » sur quatre (4) vivent en milieu urbain. Les travailleurs à la tâche et les apprentis-stagiaires résident essentiellement en milieu urbain.

5.3.8 Taux de chômage des adolescents 15-19 ans par département selon le sexe

Le taux de chômage des adolescents de 15-19 ans au niveau régional est de 1,9% soit moins de 2 adolescents de 15-19 ans sur cent (100). Les départements où le taux de chômage des adolescents de 15-19 ans est inférieur à la moyenne régionale sont ABALA (1,5%) ; GOTHEYE (0,6%) ; OUALLAM (1,4%) TERA (1,7%) ; TILLABERY (1,5%)

Tableau 37: Taux de chômage des 15-19 ans selon le sexe et le département (%)

	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ABALA	9,6	2,6	8,8	1,2	1,1	1,2	1,7	1,1	1,5
AYEROU	4,2	6,6	4,7	1,9	3,8	2,3	2,2	4,2	2,6
BALLEYARA	10,8	9,5	10,4	1,8	3,1	2,1	2,7	4,1	3
BANIBANGOU	24,2	22,2	24,1	3	5,3	3,3	5	6,3	5,2
BANKILARE	6,3	20	6,9	3,1	6	3,5	3,2	6,2	3,6
FILINGUE	17,5	13,5	16,5	2,3	3,9	2,5	2,7	4,4	3
GOTHEYE	9,8	18,2	11,6	0,4	0,5	0,4	0,6	0,6	0,6
KOLLO	6,7	13,6	8,2	1,6	3,1	2	1,7	3,3	2,1
OUALLAM	2,7	13,5	4,3	1,5	1	1,3	1,5	1,1	1,4
SAY	15,8	22,7	17,5	1	1,4	1,1	1,8	2,6	2
TERA	4	11,7	5,5	1,4	1,6	1,5	1,6	2	1,7
TILLABERI	6,5	5,8	6,4	1	1,6	1,1	1,3	1,9	1,5
TORODI	13,6	25,4	15,9	2,8	2,2	2,6	3,2	2,6	3
REGION DE TILLABERY	9,4	13,2	10,2	1,6	1,7	1,6	1,9	2	1,9

5.3.9 Répartition des adolescents de 15-19 ans par milieu et par sexe selon la situation dans l'emploi

L'analyse de la situation d'emploi des adolescents de Tillabéry montre qu'une grande partie des adolescents (10-19) ans occupé sont des aides

familiales quel que soit le milieu de résidence ou le genre. Le statut d'indépendant est la deuxième situation d'emploi des adolescents de la région quel que soit le milieu de résidence ou le genre. On enregistre des travailleurs à la tâche et des apprenti-stagiaires en faible proportion (voir tableau 42 en annexe).

5.3.10 Répartition des adolescents de 15-19 ans par sexe et par niveau d'instruction selon secteur d'activité

Quel que soit le niveau d'instruction et le sexe, les adolescents sont en grande partie des aides familiaux et des indépendants. Cela s'explique par le groupe d'âge ciblé. En effet, à moins de 20 ans, il n'y a pas beaucoup de choix qui s'offrent aux adolescents. Ainsi ceux qui sont occupés sont soit dans l'entreprise familiale en tant qu'aide familial ou soit à leur propre compte en tant qu'indépendant (voir tableau 43 en annexe).

Conclusion

La monographie des adolescents de 10-19 ans de la région de Tillabéry avec les données du RGPH 2012 est une photographie de ces adolescents au moment du recensement. Elle a touché tous les aspects des adolescents : leur volume, leur scolarisation, leur activité économique, leur nuptialité et fécondité et enfin leur migration et mortalité.

Ainsi, l'effectif global des adolescents (10-19 ans) de Tillabéry s'élève à 619 493 individus soit 16% des adolescents du Niger. On dénombre 52,4% de fille contre 47,6% de garçons parmi les adolescents de la région. Aussi, sur 100 adolescents de la région, seuls 6 résident en milieu urbain. Les adolescents issus des ménages ordinaires s'élèvent à 619 493 soit 99,34% des adolescents de la région de Tillabéry et 15,92% des adolescents de l'ensemble du pays. Les adolescents de Tillabéry vivent en majorité sous la coupe de leur père. En effet, ils sont 45,6% à être « fils/filles » du chef du ménage dans lequel ils habitent. On dénombre également 13,6% qui époux/épouses du chef de ménage et 7,3% « neveux/nièce » du chef de ménage. Les adolescents sans lien de parenté avec le chef de ménage ne représentent que 2,5%. On a enregistré 15,5 % d'orphelins parmi les adolescents âgés de 10-19 ans. Cette proportion varie de 8,5% chez les filles à 7% au niveau des garçons.

La répartition des adolescents de Tillabéry par département révèle une prédominance de ces derniers dans les départements de KOLLO (17,5%), le département de TERA (12,8%), le département de FILINGUE (11,1%) puis le département de OUALLAM (10,9%). Le département de TILLABERY, chef-lieu de région abrite 8,3% des adolescents de la région. Les départements abritant de faibles proportions d'adolescents sont AYEROU avec 1,9%, BANIBANGOU (2,2%), BANKILARE (3,2%) et BALLEYARA avec 4%.

Les adolescents entrent en union à l'âge de 13 ans quel que soit le sexe. La proportion d'adolescents en union est plus importantes en milieu rural quel que soit le sexe et à tous les âges. A 12 ans déjà on enregistre en moyenne

122 naissances vivantes des 12 derniers mois dont 111 en milieu rural. Le département d'ABALA enregistre le taux de fécondité le plus élevé avec 182 naissances vivantes pour 1000 femmes. Il est suivi par le département de BANIBANGOU avec 174 naissances vivantes pour 1000 femmes.

Le milieu urbain enregistre d'importante proportion d'adolescents en situation de migration. On y dénombre autant de garçons que de filles. Les proportions d'adolescents migrants sont relativement faibles en milieu rural ; elles tournent entre 4 et 8%. On y dénombre autant de filles que de garçons également.

Un peu plus d'un tiers (37%) des adolescents de Tillabéry savaient lire et écrire. En milieu urbain environ 7 garçons sur 10 sont alphabétisés contre 6 filles sur 10. En milieu rural, 4 garçons sur 10 savent lire, écrire et comprendre contre 3 filles sur 10. Les disparités selon milieu de résidence sont plus prononcées que selon le genre. Globalement le niveau d'instruction des adolescents de Tillabéry est assez faible, 51,6% des adolescents n'ont aucun niveau d'instruction, 34,9% ont un niveau primaire, 5,6% ont un niveau secondaire 1 et 13% ont un niveau d'instruction coranique. Ainsi, seul 7,9 % des adolescents ont un niveau secondaire ou plus. Naturellement la proportion d'adolescent « sans niveau » est plus importante en milieu rural et celle ayant un niveau primaire est plus importante en milieu urbain. Environ 4 adolescents garçons sur 10 et 3 adolescentes sur 5 sont sans aucun niveau d'instruction. Seule 27% des adolescents de Tillabéry fréquente l'école au moment du recensement soit moins d'un adolescent sur trois (3).

Les adolescents de 10-19 ans occupés représentent 36,2%. Parmi ces derniers 26,6% sont âgés de 10-14 ans, 48,4% sont âgés de 15-19 ans. Le taux d'activité des adolescents est de 49,4%. Il cache des disparités entre milieu de résidence et selon le genre. Le milieu rural enregistre un taux d'activité de 50,8% contre 28,8% en milieu urbain.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alain Monnier**(2007), Le baby-boom, *Population et Société* Numéro 431, Février 2007.
- Alexandra Hervish et Donna Clifton** (2012), Le Rapport sur le statut des adolescents et des jeunes en Afrique subsaharienne : possibilités et enjeux, 78p.
- Attama, Sabine, Michka Seroussi, Alichina Idrissa Kourguéni, Harouna Koché et Bernard Barrém.** 1998. Enquête Démographique et de Santé, Niger 1998. Calverton, Maryland, U.S.A. : Care International Niger et Macro International Inc.. 391p.
- ANSD** (2008), résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal, rapport national de présentation, 163 p.
- BCRN/INS** (2005). Rapport de l'analyse des résultats définitif du 3ième RGP/H-2001 : Etat et structure de la population, septembre 2005, 164p.
- BUCREP** (2011), Rapport technique de l'analyse des données du troisième RGPH (Cameroun), Volume 1, tome 8, p.118.
- CEA** (1980), La Situation de la Jeunesse Africaine dans les années 1980, Addis-Abéba, 20- 24 Juin 1983 ;
- Elder G.**, (1980), "Adolescence in Historical Perspectives", Handbook of Adolescent Psychology ed. by Joseph Adelson, New York: Wiley, pp 3-46.
- Francis Gendreau et Al.**, Jeunesse, Vieillesse, Démographie et Sociétés, Chaire Quételet, l'Harmattan, Lononi – La- Neuve 2002
- Furstenberg F.**, (1976). Unplanned Parenthood: The Social Consequences of Teenage Childbearing, New York: Free Press
- GUBRY Franoise** (1984), Analyse de la nuptialité, les documents pédagogiques de l'IFORD, Yaoundé juillet 1984, 159p.
- International Business Consulting (2013)**, Etude sur la Situation des Adolescents et des Jeunes au Niger, Rapport final, UNFPA-Niger, mars 2013, 118p.
- INSTAT** (2011) Résultats définitifs du 4ème RGPH du Mali, tome 1 : Série démographique, 739 p.

INSD (2008), résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat de 2006 du Burkina Faso, 52 p

INSD (2009), Analyse des résultats définitifs, Thème : natalité-fécondité, octobre 2009, 126p

Institut National de la Statistique (2014), Rapport sur les principaux résultats globaux définitifs du 4ième RGPH du Niger, Niamey, avril 2014, 351p

Institut National de la Statistique (2013), Le Niger en chiffres 2013, Novembre 2013

Institut National de la Statistique (2013), Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, III) du Niger, Macro international Inc., Septembre 2013, 486p.

Institut National de la Statistique (INS) et **Macro International Inc.** (2007). Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger 2006. Calverton, Maryland, USA : INS et Macro International Inc., février 2007, 465p.

Judith Bruce (2012), Vue d'Ensemble sur la Situation des Adolescentes au Burkina Faso, au Niger, au Benin, et au Sierra Leone : Les Identifier et Mettre en Place le Programme, The Population Council, Inc. Ouagadougou, Burkina Faso Juin 2010, 40p.

KOBIANÉ Jean-François (2006), Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.

Louis Henry (1981), Dictionnaire démographique multilingue, ordina éditeur, 5, rue Forgeur, Liège, Belgique, 1981, 179p

Ministère de la Formation Professionnelle et Technique Chargé de l'Emploi des Jeunes, Programme cadre pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes 2004- 2010, Juillet, 2005

Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, « Plan d'Action National pour la Survie, la Protection et le Développement de l'Enfant, 2004- 2010 », Rapport Provisoire, 2004

- Ministère des Finances et du Plan** (1993). Rapport sur les principaux résultats de la première Enquête Démographique et de Santé du Niger (EDSN, I), Macro international Inc., septembre 1993, 322p.
- Moultrie TA, RE Dorrington, AG Hill, K Hill, IM Timæus and B Zaba (eds).** 2013. Tools for Demographic Estimation. Paris : International Union for the Scientific Study of Population. demographicestimation.iussp.org.
- Nafissatou J. DIOP** (1993), la fécondité des adolescentes au Sénégal, Union for African Population Studies, Rapport de Synthese / Summary Report, Numéro/Number 11, March 1995
- Nation unies** (1984), techniques indirectes d'estimation démographiques, Manuel X, New York, 1984, 356p.
- Ndiaye Salif, Rodriguez Edmond**, Facteurs de la mortalité de l'enfance au Sénégal. CEA, 227-259.
- UNFPA** (2014), Le pouvoir de 1,8 milliard d'adolescents et de jeunes et la transformation de l'avenir, *Etat de la population mondiale 2014*, 126p.
- UNFPA-Niger** (2014), Le pouvoir de 5,2 millions d'adolescents et de jeunes et la transformation, *Etat de la population du Niger 2014*, 22p.
- UNFPA** (2013), La mère-enfant : Face aux défis de la grossesse chez l'adolescente, *Etat de la population mondiale 2013*, Rapport final, 126p.
- UNFPA** (2013), La mère-enfant : Le Niger face aux défis de la grossesse chez l'adolescente, *Etat de la population mondiale 2013*, Division de l'information et des relations extérieurs de l'UNFPA, Rapport Niger, 78p.

ANNEXES

Tableau 38: Taux de fécondité par département

	Effectif des adolescentes	Nombre d'enfants	Taux de fécondité (‰)
ABALA			
12 -14 ans	2759	142	51
15 - 19 ans	6260	1496	239
Total	9019	1638	182
AYEROU			
12 -14 ans	1169	45	38
15 - 19 ans	2391	409	171
Total	3560	454	128
BALLEYARA			
12 -14 ans	2125	61	29
15 - 19 ans	4705	840	179
Total	6830	901	132
BANIBANGOU			
12 -14 ans	1090	51	47
15 - 19 ans	2610	591	226
Total	3700	642	174
BANKILARE			
12 -14 ans	2487	44	18
15 - 19 ans	4113	448	109
Total	6600	492	75
FILINGUE			
12 -14 ans	6328	203	32
15 - 19 ans	12975	2175	168
Total	19303	2378	123
GOTHEYE			
12 -14 ans	5669	145	26
15 - 19 ans	11446	1717	150
KOLLO			
12 -14 ans	9359	279	30
15 - 19 ans	19678	2915	148
Total	29037	3194	110
OUALLAM			
12 -14 ans	5924	191	32
15 - 19 ans	13272	1971	149
Total	19196	2162	113
SAY			
12 -14 ans	3828	145	38
15 - 19 ans	7520	1293	172
Total	11348	1438	127
TERA			
12 -14 ans	7705	195	25

15 - 19 ans	15399	2077	135
Total	23104	2272	98
TILLABERI			
12 -14 ans	4720	171	36
15 - 19 ans	10268	1581	154
Total	14988	1752	117
TORODI			
12 -14 ans	3859	104	27
15 - 19 ans	7541	1182	157
Total	11400	1286	113

Tableau 39: Parité moyenne des adolescentes par département

Groupe d'âge Adolescentes	MILIEU DE RESIDENCE		Total
	Urbain	Rural	
ABALA			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,4	0,4	0,4
Total	0,3	0,3	0,3
AYEROU			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,3	0,4	0,4
Total	0,2	0,3	0,3
BALLEYARA			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,3	0,4	0,4
Total	0,2	0,3	0,3
BANIBANGOU			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,4	0,5	0,4
Total	0,3	0,3	0,3
BANKILARE			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,4	0,3	0,3
Total	0,2	0,2	0,2
FILINGUE			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,2	0,3	0,3
Total	0,1	0,2	0,2
GOTHEYE			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,2	0,3	0,3
Total	0,2	0,2	0,2
KOLLO			

12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,2	0,3	0,3
Total	0,1	0,2	0,2
OUALLAM			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,2	0,3	0,3
Total	0,2	0,2	0,2
SAY			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,2	0,3	0,3
Total	0,2	0,2	0,2
TERA			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,3	0,3	0,3
Total	0,2	0,2	0,2
TILLABERI			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,2	0,3	0,3
Total	0,2	0,2	0,2
TORODI			
12 -14 ans	0,1	0,1	0,1
15 - 19 ans	0,2	0,3	0,3
Total	0,2	0,2	0,2

Tableau 40: Répartition des adolescents par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction

	Aucun Niveau	Ecole Coranique	Cours d'adulte	Préscolaire	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Ecole Prof. Second. 1	Ecole Prof. Second. 2	Ecole Prof. Sup.	Ens. Supérieur	Educations Non Formelles	N D	Total	% Total
<i>Urbain</i>															
Masculin	20,1	4,2	0,0	0,1	54	14,6	3,3	0,7	0,4	0,1	0,1	1,6	0,9	100	0
Féminin	26,8	2,7	0,1	0,1	49,8	15,3	1,7	0,7	0,5	0,1	0,1	0,7	1,6	100	0
Total	23,6	3,4	0,1	0,1	51,8	15	2,4	0,7	0,4	0,1	0,1	1,1	1,3	100	0
<i>Rural</i>															
Masculin	46,7	6,9	0,1	0,1	37,6	5,3	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	1,5	1,1	100	0
Féminin	59,8	2,5	0,2	0,0	30,2	4,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	1,7	100	0
Total	53,5	4,6	0,1	0,1	33,7	4,9	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,9	1,4	100	0
<i>Ensemble</i>															
Masculin	45	6,7	0,1	0,1	38,6	5,9	0,9	0,1	0,1	0,0	0,0	1,5	1,1	100	0
Féminin	57,6	2,5	0,2	*	31,5	5,3	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5	1,7	100	0
Total	51,6	4,5	0,1	0,1	34,9	5,6	0,7	0,1	0,1	0,0	0,0	0,9	1,4	100	0

Tableau 41: Répartition des adolescents par département et sexe selon le niveau d'instruction

		Aucun Niveau	Ecole Coranique	Cours d'adulte	Pré-scolaire	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Ecole Prof. Second. 1	Ecole Prof. Second. 2	Ecole Prof. Sup.	Ens. Supérieur	Educations Non Formelles	ND	Total
ABALA	Masc	40,6	7	0,1	0,1	41,9	6,2	0,2	0,1	0	0	0	1,1	2,8	100
	Fém	55,6	5,7	0,1	0	27,8	3,8	0,1	0	0	0	0	0,5	6,3	100
	Total	48,7	6,3	0,1	0,1	34,3	4,9	0,1	0,1	0	0	0	0,8	4,7	100
AYEROU	Masc	53,4	3,6	0	0,1	35,4	4,7	0,6	0,1	0,1	0,1	0	1,5	0,5	100
	Fém	63	1,8	0,2	0,1	28,9	4,7	0,2	0,1	0	0	0	0,4	0,6	100
	Total	58,5	2,6	0,1	0,1	31,9	4,7	0,4	0,1	0,1	0	0	0,9	0,6	100
BALLE YARA	Masc	47,1	6	0	0	39,4	5,1	0,7	0,1	0	0	0	1	0,4	100
	Fém	63,9	3	0,1	0	27,3	4	0,3	0,1	0	0	0	0,3	0,9	100
	Total	56,3	4,4	0	0	32,8	4,5	0,5	0,1	0	0	0	0,6	0,7	100
BANIBAN-GOU	Masc	52,6	4,5	0	0,1	36,2	3,9	0,3	0,2	0,1	0	0	1	1,1	100
	Fém	68,2	0,6	0	0	26,3	3,2	0,1	0,1	0	0	0	0,1	1,4	100
	Total	60,8	2,4	0	0	31	3,5	0,2	0,2	0	*	0	0,5	1,3	100
BANKI-LARE	Masc	75,2	2,3	0	0	19,1	1,7	0,3	0	0	0	0	1	0,4	100
	Fém	85,7	0,3	0,1	0	12	1,1	0,1	0	0	0	0	0,2	0,6	100
	Total	80,7	1,2	0	0	15,4	1,4	0,2	0	0	0	0	0,6	0,5	100
FILINGUE	Masc	36,6	6,2	0	0,1	47,3	6,7	0,7	0,1	0	0	0	1,5	0,8	100
	Fém	53,9	4,3	0,1	0	33,8	5	0,5	0	0	0	0	0,6	1,8	100
	Total	45,6	5,2	0,1	0,1	40,2	5,8	0,6	0	0	0	0	1	1,3	100
GOTHEYE	Masc	48,3	7	0,1	0,1	36,1	5,4	0,9	0,1	0,1	0	0	1,3	0,8	100
	Fém	61,4	2,4	0,1	0	27,9	4,5	0,8	0	0	0	0	0,3	2,5	100
	Total	55,2	4,6	0,1	0,1	31,8	4,9	0,9	0	0	0	0	0,8	1,7	100
KOLLO	Masc	39,6	7,7	0,1	0,1	42,4	6,5	0,9	0,2	0	0	0	1,9	0,6	100
	Fém	51,8	2,6	0,1	0,1	36,5	6	0,4	0,1	0	0	0	0,7	1,7	100
	Total	46	5	0,1	0,1	39,3	6,3	0,6	0,1	0	0	0	1,2	1,2	100
OUALLA	Masc	47,6	5,9	0,1	0	36,4	6,7	0,9	0,1	0,1	0	0	0,8	1,3	100

M	Fém	59,4	0,9	0,2	0,1	31,5	6,4	0,6	0	0	0	0	0,2	0,7	100
	Total	53,7	3,3	0,1	0	33,9	6,6	0,8	0,1	0	0	0	0,4	1	100
SAY	Masc	49,7	7,9	0,1	0	31,5	6,4	1,2	0,1	0	0	0	1,2	1,6	100
	Fém	61,6	1,9	0,2	0	27,1	6,3	1,1	0,1	0	0	0	0,2	1,4	100
	Total	55,7	4,9	0,2	0	29,3	6,4	1,1	0,1	0	0	0	0,7	1,5	100
TERA	Masc	47,3	7,4	0,1	0	34,5	5,5	1,2	0,1	0,1	0	0	2,1	1,7	100
	Fém	58,1	1,9	0,3	0,1	31,5	5,6	0,9	0,1	0	0	0	0,7	1	100
	Total	53	4,6	0,2	0,1	32,9	5,5	1	0,1	0	0	0	1,4	1,3	100
TILLABERI	Masc	29,8	5,5	0,1	0,1	53,6	7,3	1,2	0,3	0,2	0	0	1,2	0,6	100
	Fém	38,7	2,8	0,1	0,1	47,4	7,5	0,8	0,4	0,3	0	0	0,6	1,4	100
	Total	34,5	4,1	0,1	0,1	50,3	7,5	1	0,3	0,2	0	0	0,9	1	100
TORODI	Masc	54,9	8,2	0,3	0,1	27,8	4	1	0,1	0,1	0	0	2,1	1,5	100
	Fém	69,4	2,1	0,4	0	21,7	3,1	0,8	0	0	0	0	0,6	1,9	100
	Total	62,3	5,1	0,3	0,1	24,7	3,5	0,9	0,1	0	0	0	1,3	1,7	100

Tableau 42: Répartition des adolescents par sexe et par milieu selon la situation dans l'emploi

	Employeur	Salarié du public	Salarié parapublic	Salarié du privé	Service civique (ASCN)	Indépendant	Aide familial	Travailleur à la tâche	Apprenti/ Stagiaire	Membre coopérative	ND	Total
<i>Urbain</i>												
Masculin	0,4	1,1	0,1	0,4	0	13,2	20,7	1,3	3,2	0	59,6	100
Féminin	0,2	0,6	0	0,1	0	3,7	3,1	0,2	0,9	0	91,2	100
Total	0,2	0,9	0	0,3	0	8,2	11,5	0,7	2	0	76,1	100
<i>Rural</i>												
Masculin	0,2	0,2	0	0,2	0	17,6	54,9	0,4	0,2	0,1	26	100
Féminin	0,1	0,1	0	0	0	11,7	13,8	0,1	0	0	74,2	100
Total	0,1	0,1	0	0,1	0	14,5	33	0,2	0,1	0,1	51,8	100
<i>Ensemble</i>												
Masculin	0,2	0,3	0	0,2	0	17,3	52,7	0,5	0,4	0,1	28,3	100

Féminin	0,1	0,1	0	0	0	11,2	13,2	0,1	0,1	0	75,3	100
Total	0,1	0,2	0	0,1	0	14,1	31,6	0,3	0,2	0,1	53,3	100

Tableau 43 : Répartition des adolescents par sexe et par niveau d'instruction selon secteur d'activité

		Employeur	Salarié du public	Salarié parapublic	Salarié du privé	Service civique (ASCN)	Indépendant	Aide familial	Travailleur à la tâche	Apprenti/ Stagiaire	Membre coopérative	ND	Total
Aucun Niveau	Masculin	0,3	0	0	0,2	0	20	60,4	0,5	0,2	0,1	18,3	100
	Féminin	0,1	0	0	0	0	12,3	14,5	0,1	0	0	73	100
	Ensemble	0,1	0	0	0,1	0	15,4	32,9	0,3	0,1	0,1	51	100
Ecole Coranique	Masculin	0,2	0	0	0,1	0	16,3	61,7	0,4	0,3	0,1	20,7	100
	Féminin	0,1	0	0	0	0	12,3	14,2	0,1	0,1	0	73,2	100
	Ensemble	0,2	0	0	0,1	0	15,1	48	0,3	0,2	0,1	35,9	100
Cours d'adulte	Masculin	0	0	0	0	0	14,7	50,9	1,3	0	0	33	100
	Féminin	0	0	0	0	0	9,4	16	0	0,2	0	74,3	100
	Ensemble	0	0	0	0	0	11,3	28,5	0,5	0,2	0	59,6	100
Préscolaire	Masculin	2,5	0	0	0	0	12,7	45,6	0	1,3	1,3	36,7	100
	Féminin	1,6	0	0	0	0	9,5	12,7	1,6	0	0	74,6	100
	Ensemble	2,1	0	0	0	0	11,3	31	0,7	0,7	0,7	53,5	100
Primaire	Masculin	0,2	0,1	0	0,2	0	15,9	45,8	0,5	0,9	0,1	36,4	100
	Féminin	0	0	0	0	0	10,3	11,4	0,1	0,2	0	77,9	100
	Ensemble	0,1	0	0	0,1	0	13,3	29,6	0,3	0,6	0,1	56	100
Secondaire 1	Masculin	0,2	0,2	0	0,3	0	12,5	32,1	0,3	0,7	0,1	53,6	100
	Féminin	0,1	0,1	0	0,1	0	7,1	8,5	0,1	0,4	0	83,8	100
	Ensemble	0,1	0,1	0	0,2	0	9,9	20,9	0,2	0,5	0,1	67,9	100
Secondaire 2	Masculin	0,2	5,2	0,1	0,6	0	7,3	32	0,3	0,2	0	54,1	100
	Féminin	0,1	1,7	0	0,1	0	8,2	14,3	0,1	0,1	0,1	75,4	100
	Ensemble	0,2	3,7	0,1	0,4	0	7,7	24,4	0,2	0,1	0	63,2	100

Ecole Prof. Second. 1	Masculin	0	13,9	0	0,5	0	3,8	22,9	0	0	0	58,9	100
	Féminin	0	12,1	1,2	0	0	0,4	8,9	0	0	0	77,3	100
	Ensemble	0	13,2	0,5	0,3	0	2,4	17,3	0	0	0	66,3	100
Ecole Prof. Second. 2	Masculin	0	24,6	0	2,3	0	3,4	22,3	0,6	0,6	0	46,3	100
	Féminin	1,4	23,8	0,7	0	0	1,4	10,5	0	0	0	62,2	100
	Ensemble	0,6	24,2	0,3	1,3	0	2,5	17	0,3	0,3	0	53,5	100
Ecole Prof. Sup.	Masculin	1,7	41,7	0	0	3,3	1,7	43,3	0	3,3	0	5	100
	Féminin	0	60	0	0	5	2,5	27,5	0	0	0	5	100
	Ensemble	1	49	0	0	4	2	37	0	2	0	5	100
Ens. Supérieur	Masculin	0	35,8	2,5	3,7	4,9	8,6	30,9	0	2,5	1,2	9,9	100
	Féminin	0	61	0	2,4	2,4	4,9	12,2	2,4	0	0	14,6	100
	Ensemble	0	44,3	1,6	3,3	4,1	7,4	24,6	0,8	1,6	0,8	11,5	100
Education Non Formelle	Masculin	0,3	0,1	0	0,1	0	19,2	49,2	0,5	0,6	0,2	29,7	100
	Féminin	0,1	0	0	0,2	0	8,9	12,4	0	0,5	0	78	100
	Ensemble	0,3	0,1	0	0,1	0	16,8	40,4	0,4	0,6	0,1	41,3	100
ND	Masculin	0,2	0,1	0,1	0	0	1,8	8,9	0,1	0	0	89	100
	Féminin	0	0	0	0	0	2,8	1,9	0	0	0	95,3	100
	Ensemble	0,1	0	0	0	0	2,4	4,4	0	0	0	93	100
Total	Masculin	0,2	0,3	0	0,2	0	17,3	52,7	0,5	0,4	0,1	28,3	100
	Féminin	0,1	0,1	0	0	0	11,2	13,2	0,1	0,1	0	75,3	100
	Ensemble	0,1	0,2	0	0,1	0	14,1	31,6	0,3	0,2	0,1	53,3	100